

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 21.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 MAI 1878

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs!

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

Communismes américains, par L. O. David.—L'art musical au Canada, par Joseph Marmette.—A nos correspondants, par A. B. L.—Correspondance, par Athony Ralph.—La promenade du Pape.—Nos gravures : La façade du palais du Trocadéro ; Le premier ami. Conseils utiles.—Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada.—Agriculture : De la mise au vert, par E. Garnot.—Faits divers.—Le crime des femmes, par Raoul de Navey (suite).—Revue de la semaine, par A. B. Longpré.—Une femme à imiter au Canada comme en France.—Echos de Paris.—Variétés.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le premier ami ; L'Exposition universelle : Façade du palais du Trocadéro ; Les fleurs en quatre saisons.

COMMUNISTES AMÉRICAINS

Les journaux américains, le *Herald* surtout, contiennent, depuis quelque temps, des informations intéressantes sur le mouvement communiste aux États-Unis. Ils constatent qu'il s'est formé dans la grande République, depuis la crise surtout, plusieurs associations d'ouvriers dont quelques-unes ont les tendances les plus dangereuses.

Il y a "l'Association des travailleurs," qui accepte la constitution actuelle de la société et la forme de gouvernement, et ne veut travailler à l'amélioration du sort des classes ouvrières que par des moyens politiques et constitutionnels, et il y a les Communistes qui refusent d'accepter la société et le gouvernement tels que constitués, prêchent la communauté des biens, sont prêts à combattre, les armes à la main, l'état et la propriété privée et se déclarent athées.

La commune américaine se compose en grande partie de Français réfugiés, qui propagent leurs funestes doctrines aux États-Unis et profitent de la misère publique pour enrôler sous leur bannière

tous les désœuvrés, les ouvriers sans ouvrage.

"L'Association des travailleurs" répudie les doctrines des communistes, accepte les grèves, mais condamne les émeutes et tous les moyens d'action violents. Les chefs de cette société disent qu'ils seront bientôt assez forts pour obtenir ce qu'ils veulent, sans avoir recours à la violence, puisqu'ils auront 100,000 votes au moins à donner. A cette association se rattachent les unions connues sous le nom de *Trade Unions* qui poursuivent le même but au moyen des grèves, mais répudient en général les principes et le programme des communistes. Chacune de ces différentes branches d'associations ouvrières a ses journaux, ses lieux de réunions, une organisation spéciale et active.

Les communistes sont les moins nombreux dans le moment, mais le danger est que la lutte une fois engagée sérieusement entre le capital et le travail, toutes ces associations se fondent en une seule masse compacte.

A Chicago, à Boston et ailleurs, les communistes s'exercent secrètement au maniement des armes, tiennent des réunions et s'organisent en vue d'un mouvement prochain. A l'une de ces réunions à Chicago, un orateur, John McAuliffe, a dit dernièrement "qu'on devait tenir les boulets et les balles rouges, parce que si la condition des ouvriers ne s'améliorait pas promptement, il faudrait engager la lutte."

A un rapporteur présent à cette assemblée, des communistes ont dit qu'on en verrait de belles avant longtemps, que les capitalistes pouvaient se préparer à se faire couper la gorge.

Aux États-Unis comme en France, comme en Prusse, en Angleterre et même en Russie, partout, le socialisme s'organise sous sa forme la plus dangereuse et prépare au monde des bouleversements épouvantables. Rien de plus naturel pour nous que le développement du communisme dans le monde. De même que les abus du pouvoir chez les grands et l'esprit d'indépendance chez les peuples ont produit les révolutions politiques qui ont bouleversé le monde depuis un siècle, ainsi les abus de la richesse et le développement du matérialisme au sein des classes ouvrières engendrent naturellement le communisme.

Aux riches de nos jours comme aux classes qui conduisaient le peuple avant 89, d'un côté, et aux serviteurs de notre époque comme à ceux de ce temps-là, d'un autre côté, il faudrait, pour éviter les révolutions, des principes et des vertus chrétiennes qu'ils n'ont pas. C'est-à-dire que, d'après notre théorie, les révolutions sont faites en général par des hommes coupables contre des hommes coupables dont les vices et les abus arment le bras des révoltés.

Aux uns et aux autres, il faut des coups de tonnerres de la Providence pour les faire rentrer en eux-mêmes, et les forcer de se réfugier dans les bras de la religion, car elle seule peut enseigner aux riches l'usage qu'ils doivent faire de leurs richesses, et aux pauvres travailleurs la patience et la résignation pour supporter leur infériorité sociale.

Qu'on nous montre un autre moyen efficace de rendre les riches raisonnables et les pauvres résignés, les grands humbles et les

petits modestes ; de faire croire et pratiquer aux hommes ce qu'ils doivent croire et pratiquer pour accomplir leur mission ; de leur donner enfin le sentiment du devoir!

Des crises et des bouleversements que le monde éprouve depuis un siècle, faut-il conclure que le progrès moderne et le développement de l'instruction et de l'industrie sont condamnables, puisqu'ils produisent tant d'abus? Non, l'abus ne condamne pas plus ce qui est bon dans ces matières que dans l'ordre religieux, mais la conclusion qu'il faut tirer et qui frappera tous les esprits après les événements qui se préparent, c'est que plus le monde progresse, plus il a besoin d'être contrôlé et dirigé par une force morale invincible et infaillible. Or, la religion seule peut lui donner cette force morale, invincible et infaillible. Aussi, on peut s'attendre que les événements terribles qui se préparent seront suivis d'une immense réaction religieuse. Le monde, ballotté sur une mer de sang, s'accrochera, affolé, éperdu, au rocher de Saint-Pierre.

L.-O. DAVID.

L'ART MUSICAL AU CANADA

—
LAVALLÉE

Le beau succès que les représentations de la *Dame Blanche* viennent d'obtenir à Québec, est le témoignage de l'essor que l'art musical a pris chez nous dans ces derniers temps. Jusqu'à ce jour, avons-nous déjà dit au sujet de ces représentations, tout en constatant avec bonheur les grands progrès que l'interprétation des œuvres musicales fait constamment dans un petit pays éloigné de plus de mille lieues de l'Europe artistique, nous regrettons de ne pas voir un Canadien doué d'assez de patience, d'énergie et de talent pour reproduire en entier quelque-une de ces grandes compositions lyriques qui ont rempli le vieux monde de la renommée de leur auteur. Eh! bien, ce vœu que nous faisons depuis si longtemps, il vient de s'accomplir, et il nous a été enfin donné d'assister au couronnement du plus grand effort musical qui se soit encore accompli au Canada. Grâce à notre cher et éminent artiste Lavallée, grâce à son beau talent et à son indomptable énergie, un opéra complet vient d'être représenté sur une scène canadienne avec un succès qui dépasse toutes les espérances que l'on avait le droit de fonder sur une pareille entreprise. Quelle patience, quelle force de volonté n'a-t-il pas fallu pour arriver à un résultat si éclatant ; et de quel talent ne faut-il pas être doué pour faire interpréter par des amateurs une telle œuvre, avec cette précision, cet entrain et cette juste observation des nuances qui ont pris tous nos *dilettanti* par surprise! Si l'interprétation de l'opéra de la *Dame Blanche* fait honneur aux solistes, aux accompagnateurs et aux choristes, quelle grande part de succès ne doit-on pas accorder au directeur de cette excellente troupe que notre vaillant artiste a su former chez nous, et diriger avec une entière réussite!

En présence d'un si beau résultat, il n'y a pas à se dissimuler les aptitudes remarquables de nos compatriotes pour l'art musical. Qu'on nous indique, sur ce continent, un peuple qui ait autant de dispositions que le nôtre pour la musique. Et

même, proportion gardée de la population, ne sommes-nous pas représentés à Paris avec autant d'honneur que bien des pays européens? Notre glorieuse Albani ne remplit-elle point tout le monde civilisé du retentissement de sa voix merveilleuse ; et Lavallée, Couture, Desève et Martel n'ont-ils pas su percer dans ce grand monde parisien qui attire à lui toutes les célébrités artistiques du globe?

Cette vérité étant bien reconnue, quelle attitude devons-nous prendre en présence de cet avancement si fortement accentué dans la voie du progrès musical? Ne devons-nous pas contribuer tous, tant que nous sommes, à accélérer ce grand mouvement vers l'art le plus essentiellement civilisateur? Outre la brillante carrière que la culture perfectionnée de la musique peut offrir à ceux de nos compatriotes—et nous en avons beaucoup—qui sont doués de ce talent, il est de la plus grande importance de former le goût de notre peuple, de l'habituer à préférer la véritable, la haute musique, suivant l'énergique expression de l'abbé Arnaud, aux ignobles farces que des troupes trop nombreuses de *ménestrels* ou d'histriens de bas étage viennent hurler sur nos théâtres aux applaudissements de la foule. De tout temps, le peuple a aimé les représentations théâtrales, et, de nos jours comme à l'époque des Césars, il a le goût des spectacles. Les scènes de la vie humaine transportées au théâtre, sous une forme grave ou folle, plaisante au pathétique, sont un des plus puissants moyens de distractions que l'homme se soit créés. Au théâtre, l'homme du peuple surtout perd la conscience de ses propres misères pour s'apitoyer sur des malheurs imaginaires qui laissent les siens dans l'ombre pendant quelques heures, ou bien il rit à gorge déployée de ridicules et de mésaventures fictifs qui le dédommagent de ses propres ennuis. En un mot, là, il oublie, il se repose les bras, il se détend l'esprit.

Puisqu'il faut compter avec cette passion de la foule pour les plaisirs de la scène, ne faut-il pas s'efforcer, tout en la satisfaisant, de ne donner au peuple que des spectacles sains et propres à raffiner ses mœurs, tout en ornant son intelligence et en élevant son cœur? Or, de tous les genres de représentations théâtrales, la musique dramatique, ou l'opéra, étant associée au développement d'une action dont elle exprime les péripéties, et prenant tous les tons, depuis la gracieuse fantaisie jusqu'aux plus hautes harmonies religieuses, n'offre-t-elle pas les meilleures garanties d'amélioration morale et intellectuelle que des spectacles choisis et bien dirigés peuvent produire sur les auditeurs? Quand nous parlons de l'opéra, nous n'entendons certes pas admettre ce genre bâtarde, trivial et de mauvais goût que l'on appelle bouffe, et qui est à la haute musique dramatique ce que les farces grossières des bouffons de cirque sont à la tragédie, au drame ou à la comédie. Par lui-même, le pouvoir de la musique est immense. Elle calme, comme par enchantement, les passions violentes, endort les douleurs humaines et fait pénétrer les radieux rayons de l'espérance dans les cœurs brisés. La musique, c'est l'idiome des cœurs, la voix suave des âmes qui s'appellent entre elles, un souffle lointain de la bouche de Dieu parlant aux créatures d'amour infini et d'espérances éternelles.

Lorsque donc, nous voyons parmi nous un artiste de talent, je dirai plus, de génie comme Lavallée réussir à monter avec des éléments indigènes et à faire exécuter un opéra comme la *Dame Blanche* à la satisfaction de tous, même des heureux mortels qui ont pu l'entendre en Europe, ne devons-nous pas tous applaudir à l'indéfinissable énergie qu'il a dû déployer, et contribuer de toutes nos forces à assurer le succès complet—artistique et pécuniaire—de la belle et grande œuvre qu'il vient d'entreprendre, et dont ce brillant essai n'est qu'un des premiers jalons dont il veut marquer sa marche triomphale dans la grande voie de l'art musical? En face du talent si distingué de M. Lavallée, de son goût recherché pour la vraie et la haute musique, si le public lui doit les plus grands éloges et les meilleurs encouragements, pour le récompenser un peu des peines qu'il se donne pour notre plaisir, l'Etat aussi doit intervenir—comme il le fait, du reste, dans presque tous les pays civilisés—et aider aux efforts vraiment extraordinaires de ce grand artiste pour introduire chez nous le goût du beau et le culte de l'art. Encore une fois, l'on peut attendre les meilleurs résultats de l'élan donné par Lavallée à l'interprétation intelligente des chefs-d'œuvre de la musique dramatique. Si les besoins matériels du peuple sont les premiers auxquels les gouvernants doivent songer, encore l'Etat ne doit-il pas négliger de veiller au progrès intellectuel et moral de ses sujets. Or, en contribuant sérieusement à la culture de l'art musical dans un pays naturellement si bien doué que le nôtre, non-seulement on créera une nouvelle carrière à nos virtuoses, mais encore on détournera notre population de ces spectacles avilissants que les saltimbanques américains ne lui viennent que trop souvent offrir.

Notre cher artiste me permettra de formuler, en terminant, une espérance. J'ai eu le bonheur, avec quelques amis, de lui entendre jouer certains motifs d'un opéra qu'il a commencé à composer il y a déjà quelque temps. Au dire d'hommes de l'art qui se sont trouvés avec moi ce soir-là—un beau soir, je vous jure, et dont le ravissant souvenir ne s'effacera point de ma mémoire—ces fragments sont de la plus grande beauté, et dignes d'être signés par les maîtres. Au nom de l'admiration que tous ceux qui l'approchent ressentent pour lui, que M. Lavallée termine au plus tôt son œuvre et qu'il nous fasse entendre les accents d'harmonie qui font vibrer son cœur. Qu'il nous enlève avec lui dans ces élans vers l'idéal qui ravit son âme d'artiste, et il verra tout un peuple pousser de ces acclamations enthousiastes qui retentissent jusque dans la postérité.

JOSEPH MARMETTE.

Québec, 12 mai 1878.

A NOS CORRESPONDANTS

A L'AUTEUR DU CANTIQUE A N.-D. DU CARMEL.—Votre cantique, madame, ravit notre âme par sa tendre et ascétique poésie. Mais une règle inflexible régit la publication de toutes les communications dont on veut bien honorer ce journal, même des cantiques : c'est que nous connaissions les noms de leurs auteurs. Donnez-nous, madame, cette marque de confiance, et comptez sur notre discrétion la plus respectueuse et la plus entière.

A M. ANTHONY RALPH.—Vos correspondances nous agréent surtout lorsque, laissant le domaine des idées générales et abstraites, vous donnez à vos considérations une couleur locale en entretenant nos lecteurs de ce qui se passe à New-York, et, en général, aux Etats-Unis. Ce que nous vous demandons, cher M. Ralph, ce sont des faits et encore des faits. Quant aux réflexions philosophiques, l'on en trouve plus dans Pascal, Montesquieu, Bossuet et dans les discours de notre échevin Thibault, que l'on ne pourra jamais en lire durant sa vie.

A.-B. L.

CORRESPONDANCE

NEW-YORK, 12 mai 1878.

Monsieur le Rédacteur,

L'avenir ne se colore pas à nos yeux de rose ; les dépêches qui nous viennent de Saint-Petersbourg ou de Londres sont autant de signes précurseurs qui annoncent la tempête.

C'est l'éclair qui paraît, la foudre va partir !

Bien que les Etats-Unis soient presque aux antipodes de la ville des Constantin, l'Angleterre suit d'un œil anxieux l'attitude de nos hommes d'état et le va-et-vient des officiers russes dans nos ports. Elle craint, avec raison, que la Russie ne trouve dans nos grands centres les éléments pour former une horde de corsaires.

Il y a quelques jours, on signalait la présence du *Cimbria*, steamer allemand, lequel recelait dans ses flancs toute une garnison de pirates ; leur capitaine, un certain Badenhuisen, quoique silencieux, a une tête qui en dit plus long qu'un discours d'académicien.

Que fera le gouvernement à l'égard de ces navires louches qui se glissent dans nos ports lorsque la guerre sera déclarée ?... Des observations sans doute, très-polies, qui seront reçues le plus poliment du monde. Voilà un échange de politesses qui ne sauvera pas l'honneur de certains politiciens haut placés de Washington, ni le commerce anglais sur les mers ; il ne sauvera que les apparences.

L'Angleterre et les Etats-Unis, qui ne devraient avoir qu'un seul et même drapeau, en sont arrivés à se jalouser mutuellement, pour des intérêts purement mercantiles ; la Russie compte, depuis longtemps, exploiter cette rivalité, et, si rien ne l'arrête, elle fera de nos côtes une succursale des ports russes, c'est-à-dire un repaire de brigandage !

La liberté est grande ici, si grande que les voleurs des cinq parties du monde s'y considèrent comme chez eux.

Les *loafers*, les *tramps*, les *desperados*, les *burglars* y poussent comme des champignons vénéneux !

Un politicien de mes amis me disait dernièrement que si les officiers russes embrigadaient toute cette écume de la société pour écumer les mers, la ville de New-York serait dans le cas d'illuminer !

Franchement, si le commerce anglais ne devait pas en souffrir, je ne serais pas fâché de nous en voir débarrassé de la sorte. Mais ce virus social extirpé ainsi empoisonnerait littéralement les mers. Dieu merci ! ce spectacle révoltant ne sera pas donné au monde ; un ruffian n'est même pas digne d'être un pirate ; sa place est au bout d'une corde et non sur un navire, le sabre d'abordage à la main !

Les officiers russes qui ne cessent de débarquer ici, comptent surtout, à ce qu'il paraît, sur les réfugiés ou aventuriers politiques dont le pays est abondamment pourvu.

Ce choix est plus rationnel et la marine d'Alexandre II en racolera autant qu'elle voudra.

Les bandes lerdistes qui infectent le Texas aimeraient mieux courir sus au commerce anglais que de crever de faim sous les ordres d'un Escobedo quelconque ; il en serait de même des socialistes prussiens, qui apprennent en ce moment le maniement d'armes sous le commandement du rédacteur-en-chef du *Wolkstimmes*.

Les insurgés cubains, maintenant au repos, auraient sans doute un grand plaisir à reprendre leurs exploits sur un nouvel élément et contre un autre ennemi.

Les féniens, ces êtres diaboliques, qu'on nous représente, depuis plus de dix ans, comme toujours prêts à envahir le Canada, seraient aussi bien à leur place sur une flotte de corsaires. Ces enfants dénaturés pourraient enfin assouvir leur haine farouche contre leur mère ! cette noble Angleterre qui ne craint pas, elle seule, de tenir tête au colosse russe !

J'en passe et des meilleurs.....

Quoique l'épée soit encore au fourreau et qu'il y ait loin, par conséquent, de la menace aux coups, je ne puis m'empêcher de songer au Canada et aux périls qui environneraient son commerce maritime si cette guerre, dont on parle tant, venait à éclater.

Sans doute, Québec et encore moins Montréal n'ont rien à craindre des Russes, et je sais bien que les féniens trouveront à qui parler s'ils osaient encore fouler le sol canadien ; néanmoins, je ne clorai pas cette lettre sans m'écrier comme le vieil orateur romain en présence de Catilina :

Caveant Canades.

ANTHONY RALPH.

LA PROMENADE DU PAPE

Un rapporteur de journal, voulant voir le nouveau pape au moment où il fait sa promenade dans le jardin du Vatican, parvint à pénétrer dans ce jardin. Voici un extrait de la correspondance qu'il a publiée à ce sujet :

A cinq heures de l'après-midi, la grille du jardin s'ouvrait sur le passage du pape.

Léon XIII s'avavançait à grands pas : sa maigre, imposante et sympathique figure se drapait très-bien dans le simple et majestueux costume pontifical : sa démarche vive et assurée est celle d'un marcheur,

d'un chasseur même ; on y voit le fils des Alpes montagnes de Carpineto.

Le pape avançait de beaucoup sa suite ; on eût dit qu'il aspirait à se reposer dans la solitude après la longue journée de son rôle pontifical.

Les six suisses, les cardinaux de service et les gardes nobles qui le suivaient perdaient toujours du terrain : seulement, les deux gendarmes qui marchaient au loin, presque en embuscade, derrière les arbres, ne le perdaient pas de vue.

Au grand désappointement de Salvatori, qui avait préparé les sièges rustiques, le pape n'en profita pas : il s'arrêta un instant au grillage de la volière, souriant aux faisans dorés, aux pigeons à la queue en éventail, avec la large bienveillance d'un saint François d'Assise ; puis il reprit sa promenade ou plutôt sa course, s'enfonçant dans les fourrés de taillis qui occupent un large espace du jardin.

—Sa Sainteté, me disait Salvatori, fait tous les jours une vive promenade qui dure une heure et demie, jusqu'à l'Arc *Maria*. Je crois qu'il ne restera pas ici renfermé comme Pie IX : vous savez qu'il a fait restaurer les peintures et les dorures des carrosses pontificaux ?

Je lui répondis qu'en effet, à Rome, on en avait parlé beaucoup.

—Sa Sainteté ferait très-bien, répliquait-il.

Et pourtant, mon jardinier n'est pas libéral.

Par exemple, il tient beaucoup aux Suisses ; il espère que Léon XIII en recrutera d'autres pour remplacer la moitié de ce corps qui a été licenciée, après certains actes d'insubordination que vous connaissez.

L'heure de me retirer était venue : mais, avant de partir, Salvatori voulut bien me faire remarquer un curieux travail de son art : au milieu d'un grand carré soigneusement sablé, étaient reproduites par un dessin de jeunes buis coupé ras et bien serré, les armoiries du Pape avec la légende : *Leo XIII Pont. Max.* le cyprès, l'étoile et les lys des Pecci sont assez exactement reproduits.

De l'autre côté, il y avait aussi les lions rampants, les barres des Mastai-Ferretti et la légende : *Pius IX Pont. Max.* ; mais, hélas ! les mauvaises herbes s'entremêlent au buis, dont les branches ne sont plus régularisées par les savants ciseaux du jardinier courtisan.

Sic transit gloria mundi ! On le répète trois fois au Pape le jour de son couronnement.

NOS GRAVURES

La façade du palais du Trocadéro, sur la place du Roi-de-Rome

La grande façade septentrionale du palais du Trocadéro, celle qui regarde la place du Roi-de-Rome, est achevée et, mieux que cela, débarrassée de ses échafaudages. Il n'y a guère plus que les belvédères couronnant les tours qui n'apparaissent pas encore aux yeux des spectateurs.

Cette façade se compose, comme le fait voir notre gravure, d'un pavillon central en saillie sur le mur du fond de la salle de concert et de deux pavillons en avant-corps sur ce pavillon central. C'est en arrière de ces deux pavillons que s'élèvent les deux tours. Enfin, la façade est complétée par les deux salles de conférences qui la flanquent à droite et à gauche. Tout cet ensemble, qui mesure vingt mètres de développement, est en moellon dur piqué, régulièrement varié de bandeaux en pierre rouge-jaunâtre du Jura. Les deux teintes de cette pierre et du moellon se marient très-heureusement pour former une surface d'une teinte douce et agréable.

Le pavillon central, d'une trentaine de mètres de longueur, est composé de neuf travées percées à leur base de neuf portes carrées donnant accès dans le vestibule du rez-de-chaussée. Au premier étage, neuf grandes fenêtres à croisillon de pierre et à verrières de couleur éclairent un vesti-

bule. Le bâtiment est couronné par une balustrade de pierre et, en retrait, se dresse le mur du fond de ce que nous appellerons la scène de la grande salle des concerts. Ce mur est plein, se termine au sommet par des balustrades étagées et pour tout ornement ne laisse voir que la saillie de ses parties cintrées. Les avant-corps présentent la même disposition, sauf que la porte d'accès et la fenêtre du premier étage sont de plus grandes dimensions et qu'au-dessous de l'attique règne une large bande en mosaïque de couleur rehaussée d'or. Les tours sont hautes de 62 mètres, à partir du niveau de la place du Roi-de-Rome à la base des belvédères, et du 82, du même point à la pointe d'implantation des paratonnerres ; leur base carrée a quatorze mètres de côté. Elles sont complètement nues jusqu'à une hauteur d'environ 50 mètres, là où on remarque trois fenêtres cintrées et rassemblées, et leur intérieur ne se trouve éclairé que par des fentes ou meurtrières percées à tous les étages. Quant aux salles des conférences, bâties en retrait des pavillons terminaux, elles mesurent 18 mètres de façade et 20 de profondeur. Ajoutons enfin que le point culminant de la coupole est à 45 mètres de hauteur et que les arêtes des toitures en ardoises sont dorées.

Le premier ami

Il est notoire que l'amitié n'est pas de la terre ; que l'amitié véritable, celle qui ne se dément jamais, ne se rencontre qu'au séjour des élus.

Dieu, qui connaît le cœur de l'homme, n'a pas voulu cependant le priver de toutes les joies terrestres. Il lui a donné parmi les animaux un ami véritable, un ami qui reste fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le chien est, de tous les animaux, le plus attaché à l'homme. Le chien lit dans le regard de son maître et cherche à deviner sa pensée. Au besoin, il saura le défendre, s'il est attaqué.

Le chien, soumis, obéissant par nature, lèche la main qui le frappe ; voyez ce petit enfant, il est seul dans son berceau et dort paisiblement du sommeil de l'innocence. Sa mère l'a confié à la vigilante sollicitude du chien, et le fidèle et intelligent animal a compris toute l'importance de son rôle de gardien. Quelque étranger s'approcherait-il de la maison, que, par ses aboiements furieux et précipités, il donnerait l'éveil aux parents. Du reste, il est un fait d'expérience qui démontre péremptoirement que le chien a une prédilection marquée pour l'enfance.

Au sortir du sommeil, l'enfant, peu reconnaissant sans doute, tirera les longues oreilles de son ami le plus dévoué ; celui-ci criera peut-être, mais jamais il ne mordra la main traîtresse qui le récompense si mal ; il se fera à tous ses caprices, et même, au besoin, il se prêtera jusqu'à servir de cheval pour ses amusements.

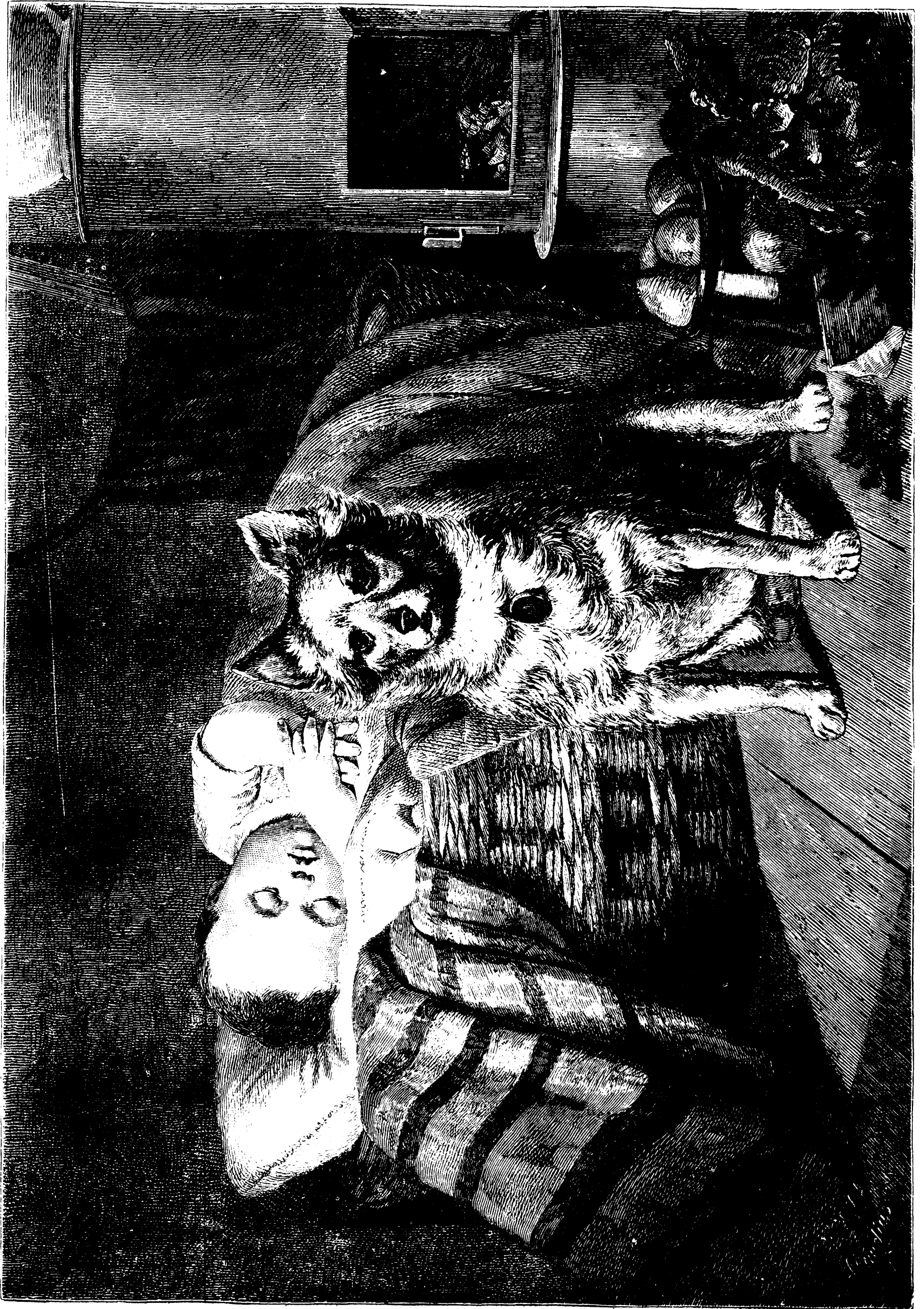
En écrivant ces lignes, nous nous reportons malgré nous aux heureuses années de notre enfance : il nous semble entendre encore les aboiements sonores du constant compagnon de nos jeux.—Le pauvre animal ! il était bien vieux déjà lorsque les voitures de la ferme l'ont écrasé. Et cependant, malgré sa vieillesse, il nous suivait et ne se sentait plus d'aise, quand nous lui permettions de nous accompagner !

CONSEILS UTILES

Les femmes qui possèdent des opales s'étonnent de les voir, parfois, perdre leurs feux rouges et verts, et, par conséquent, leur beauté et tout leur prix. On ignore généralement que l'opale est une pierre frileuse qui redoute l'action du froid, et jusqu'à celle de l'air.

Pour conserver l'opale assés longtemps, on doit la porter à l'intérieur plutôt qu'au dehors, puisque la température agit si fortement sur elle, qu'elle peut la détruire.

Il y a encore des violettes. Vous pouvez vous préparer, sans embarras et sans frais, une huile excellente pour la chevelure. Enlevez la tige des violettes—dont il vous faut une assez grande quantité—et mettez infuser la fleur dans un flacon d'huile d'amandes douces. Au bout de huit jours, passez cette huile à travers un linge fin. Elle a acquis un parfum délicieux ; de plus, les propriétés rafraichissantes de la violette conviennent à merveille au cuir chevelu.



LE PREMIER AMI

Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada

PAR BIBAUD, JEUNE

Comme nous devons nous appliquer à bien savoir, il nous faut travailler de même à bien dire.

LOUIS VEUILLOT.

Direne suffisait pas, selon moi; il fallait bien dire, et le talent faisait partie de la vérité. Je ne m'en dédis pas: il y a dans les affaires humaines en apparence les plus communes un aspect intellectuel et oratoire vers lequel les esprits les plus positifs doivent toujours tendre à leur insu ou sciemment, pour dignifier leur œuvre: ce qui ne peut pas être littérairement bien dit ne mérite pas d'être fait.

LAMARTINE.

Que le Canada ait été autrefois le pays du beau langage français, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, tant les témoignages, à ce sujet, s'offrent en foule et se pressent.

J'avais peine à comprendre, dit le récollet Chrétien Leclercq, ce que me disait, un jour, un grand homme d'esprit (1)—que je serais bien surpris d'y trouver d'aussi honnêtes gens; qu'il ne connaissait pas de province du royaume où il y eût, à proportion, et communément, plus de fonds d'esprit, de pénétration et de politesse.... Il nous ajoutait que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent. Mais il est vrai que, quand je fus sur les lieux, j'ai reconnu qu'on ne m'avait rien flatté, la Nouvelle-France étant en cela plus heureuse que les pays nouvellement établis dans les autres parties du monde.

La Mère de l'Incarnation a dit ce que le Père Charlevoix répète dans les mêmes termes:

Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue: on ne remarque même ici aucun accent.

Il n'est pas plus éclatante preuve de ce fait que ce qu'ajoutait l'abbé D'Olivet:

On peut envoyer un opéra en Canada, et il sera chanté à Québec noté pour note et sur le même ton qu'à Paris; mais on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Bordeaux et à Montpellier et faire qu'elle y soit prononcée syllabe pour syllabe comme à Paris (2).

Et si l'on n'est point encore convaincu, on ne peut mieux faire, sans doute, que de donner pour arbitre à tous ces témoins graves le savant voyageur suédois Kalm, contemporain du comte de La Galissonnière: Kalm n'a pu complotter avec eux pour tromper la postérité:

Les dames et demoiselles du Canada, et particulièrement celles de Montréal, sont très-portées à rire des fautes que font les étrangers en parlant. En Canada, la langue française n'est guère parlée que par les Français, car il y a rarement des étrangers, et les sauvages, naturellement trop fiers pour apprendre la langue des Français, obligent ceux-ci à apprendre la leur. Il suit de là que les dames, en Canada, ne peuvent rien entendre de peu commun sans en rire.

“Quoi qu'il y ait ici un mélange de toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune d'elles dans les Canadiennes,” dit enfin Charlevoix.

Mais une difficulté s'offre à l'esprit fort naturellement—aux esprits, particulièrement, qui se piquent de disquisition: si la lecture des Relations de Jacques Cartier n'est point désagréable; si notre patriarcale Pierre Boucher écrit purement, encore bien qu'avec simplicité; et si la Mère de l'Incarnation pourrait presque disputer à Pascal la gloire d'avoir fixé la langue française—les chroniques des supérieurs sulpiciens Dollier de Casson et de Belmont sont-elles des écrits bien polis.... couchés en style qui nous offre quelque pureté?... les PP. Jésuites font-ils beaucoup mieux dans leurs Relations annuelles?... Lisez encore le fameux Projet de Règlement de Talon pour l'administration du pays—quel archaïsme dans la forme!... et il ne faut pas en être surpris, puisqu'en Europe même, les Provinciales et d'autres écrits sortis du Port-Royal commençaient seulement à fixer le langage.

On se dit cependant: Comment le langage parlé, qui est naturellement moins soigné, et où l'on se garde moins, pouvait-il être d'une si grande pureté quand le

langage écrit en décelait si peu, et que l'orthographe elle-même, qui fait généralement la prononciation, sinon toujours, était dépourvue de toute fixité, de toute uniformité, comme ne l'ignorent pas ceux qui sont tant soit peu archéologues?... la difficulté est pourtant plus grande pour le temps du P. Germain Allard que pour celui de Charlevoix et Kalm, qui avaient vu passer la période littéraire de Louis XIV. Elle subsiste cependant et elle se présente avec plus de force, elle se double pour qui a lu la Relation pleine d'intérêt du xénophane John Lambert, qui visitait notre pays en 1806 et qui écrivait en 1809: (comment, en Canada, aurait-on parlé le français jadis si bien, pour, ensuite, le parler si mal?)

Avant la conquête du pays par les Anglais, on y parlait, a-t-on dit, la langue française aussi correctement qu'en France même. Depuis cette époque, les Canadiens ont introduit dans leur langage plusieurs anglicismes, et ils se servent de plusieurs tournures de phrases qu'ils tiennent probablement de leurs liaisons avec les nouveaux colons. Pour froid, ils prononcent *frotte*: pour ici, ils disent *icit*; au lieu de prêt, ils disent *paré*. Ils se servent en outre de nombre de mots surannés que je n'ai pas présents à la mémoire (1). Ils corrompent encore le langage en prononçant la consonne finale en bien des mots, contre la coutume des Français d'Europe (2). Cela peut encore venir de la fréquentation des Anglais: autrement, on n'aurait jamais pu dire à leur louange qu'ils parlaient purement le français.

J'ai également entendu dire au supérieur Baile, quand il professait la philosophie, qu'en toute chose, au langage près, les élèves de nos collèges ne sont point inférieurs aux collégiens de France; mais qu'ils parlent moins bien leur langue, et ne l'écrivent pas non plus avec la même facilité; ce qui est surtout vrai de l'époque où le professeur jugeait de la sorte. Et la principale cause de leur moindre facilité d'énonciation était aussi, selon lui, la concurrence de deux langues en Canada. Cela se conçoit aisément et n'est pas, d'ailleurs, sans exemple: c'est ainsi qu'Amédée Buchon, en traduisant un poème grec du moyen âge, écrit:

Les 70 ans pendant lesquels les Français possédèrent l'empire de Bizance avaient suffi pour défigurer la langue des vaincus.

Effectivement, le poète ou rimeur qui fut l'auteur des chroniques de Morée mêle sans cesse les mots francs aux mots grecs.

Et plus près de nous, de l'aveu d'une feuille des États-Unis citée dans l'*Aurore* de Bibaud (1817), nos voisins ont des mots, des locutions ou des acceptions qui, pour être usitées et reçues en Amérique, ne sont pas pour cela bon anglais. Ces acceptions, ces tournures, elle les appelle des “américanisms,” en cite un grand nombre, puis elle recommande aux éditeurs de journaux et d'ouvrages périodiques d'éviter de donner aux mots ces acceptions, ou d'employer ces tournures, afin de préserver la langue anglaise dans toute sa pureté (3).

Remarquez que les Américains des États-Unis n'ont pas, du moins dans les mêmes proportions, l'excuse qu'on nous accorde, le concours de deux langues dans les rapports journaliers de commerce ou de fréquentation.

Mais ce qui peut encore causer surprise, malgré l'excuse alléguée, c'est comment la langue se corrompt de prime abord après la conquête. Je me flatte presque d'avoir l'aperception des causes qui nuisent subitement au langage de notre population: ce qu'il y avait de plus éclairé dans le pays, d'hommes en places, ne quitta-t-il pas nos plages avec l'armée de France?... “Cet événement, dit mon père, en parlant du traité de paix, occasionna encore l'émi-

(1) C'est dommage, car l'énumération de ces locutions offrirait un terme de comparaison dans la corruption, sans doute graduelle, de notre langage primitif.

(2) Généralement seulement, car les Lorrains et les Gascons, à en juger par le langage de l'évêque Forbin Janson et de l'avocat Tailhades, qu'on a connus ici, prononcent *étate*, *primale*, etc., tandis que ce n'est guère que dans les noms propres qu'on prononce la consonne finale en Canada: on entend cependant à l'endroit pour à l'endroit.

(3) Par exemple, quand H. E. Chevalier nous dit, à page 337 de la *Huronnie*, que les chevaux, effrayés, *faisaient des difficultés* pour avancer, nous croyons qu'il ne fait là qu'adopter mal à propos une locution canadienne.

gration de 1,000 à 1,200 Français ou Canadiens. Cette diminution dans la population canadienne était d'autant plus à regretter qu'elle avait lieu dans la classe élevée, la seule alors, à peu d'exceptions près, où il y eût des talents développés et des connaissances acquises. Le changement alors opéré pour le pis, sous le rapport des arts et des sciences, se fit sentir longtemps dans le pays.”

Ce n'est pas tout; depuis 1763, et pendant un certain temps, les Canadiens se trouvèrent exclus de toutes les charges publiques, et n'eurent pas même d'avocats de leur origine pour plaider leurs litiges, eux si enclins à s'intenter des procès mutuellement; car ils sont, pour la plupart, des descendants des Normands, qu'on répute grands chicaniers. Les hommes de lois anglais de bas étage qui s'étaient abattus sur le pays avec avidité, comme nous l'apprend notre compatriote DuCalvet, ignoraient la langue de ses habitants; les explications qui avaient lieu entre ces piètres archipéacites et leurs malheureux clients ne devaient-elles point dégénérer en un jargon étrange, chacun usant pour l'instant des mots français ou anglais qu'il pouvait s'approprier?... S'il y eut un obstacle à la corruption totale du langage, ce fut bien la prédication, et encore le clergé ne fut-il pas assez en garde lui-même: déjà cette fameuse lettre de l'évêque Hubert à lord Dorchester et à son Conseil, au sujet d'une université en projet, offre des passages qui ne sont rien moins que purs, ou qui pèchent contre l'idiome, comme en cette phrase: “Il me reste à vous prier, monsieur, de *référer* cet écrit au comité *appointé* pour l'*établissement en question*.” Celle de l'évêque de Capse, prélat pourtant tout dévoué aux Anglais et ancien habitué du château Saint-Louis, puisque Carleton lui avait confié l'éducation de ses fils, est couchée en beaucoup meilleur français; mais il avait fait ses études en France et y avait été novice-jésuite (1); et si les *Mémoires* de De Gaspé nous vantent la pureté de langage de Louis de Salaberry, père du héros de Châteauguay, il avait aussi fait en France la plus grande partie de ses études. Aussi ne saurait-on décerner un pareil éloge à Cugnet, notre jurisconsulte, qui fut Greffier du Conseil. Voici comment il tournait dans sa langue les documents publics:

Toute louange est due à la divine Providence qui, après avoir rompu les liens qui unissaient le Canada à la puissance qui l'avait établi, le sauve actuellement des tragédies jouées sur un théâtre d'anarchie qui outrage l'humanité et que l'on pourrait même reprocher à des barbares. En conséquence, nous déclarons notre vive reconnaissance envers le Ciel qui, après nous avoir *séparés de cette union*, nous a laissés aux soins et à la protection d'un monarque qui, ayant *employé* le succès de ses armes pour étendre sa bienfaisance, et principalement par cette dernière et plus grande des instances (2) répétées de sa munificence par laquelle nous entrons dans une participation *généreuse* des privilèges des habitants natis d'un royaume distingué par sa félicité sous une forme politique *la mieux calculée* de toutes pour l'augmenter et l'assurer.

Et le célèbre patriote et tribun Du Calvet ne faisait pas mieux, encore qu'on le dit aidé par l'ex-jésuite Roubaud:

D'après les idées qu'on avait en Angleterre de la France, que l'on se figurait comme un royaume où la volonté du monarque était l'unique loi de l'État, et au nom des lois françaises *ré-instituées* dans la colonie.

(A suivre.)

(1) L'évêque de Capse dit de la réponse de l'évêque titulaire:

“Cette lettre est une preuve convainquante que nous avons besoin de bons logiciens pour rectifier nos idées, de philologues, de grammairiens pour nous fournir les expressions correctes et le style épistolaire.”

(2) L'abbé Chaboillez, qui écrit correctement, en général, emploie aussi le mot *instance* dans l'acception d'exemple.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

AGRICULTURE

DE LA MISE AU VERT

C'est pour répondre à une question qui m'a été posée que je vais vous entretenir de la mise au vert et essayer de vous indiquer comment il faut s'y prendre pour éviter à vos bestiaux tout accident dans la transition de la nourriture sèche à la nourriture verte.

Il y a plusieurs manières de mettre les animaux au vert: 1o on peut les abandonner jour et nuit, dans une prairie soit naturelle, soit artificielle, alors ils doivent y trouver leur vie comme bon leur semble; 2o on les fait pâturer sur place, en les attachant avec un lien quelconque en corde ou en fer, de manière à ne leur donner que ce que l'on désire qu'ils mangent, c'est la méthode du thiers ou du piquet; 3e enfin, on distribue le vert à l'étable, après l'avoir fauché, c'est la méthode de la stabulation.

Je veux passer en revue ces trois moyens différents, en indiquant le plus succinctement possible leurs avantages réciproques et leurs inconvénients, et vous dire en même temps ce que je crois être préférable.

Le pâturage de la prairie, en y laissant les animaux en liberté, est la méthode la plus naturelle et la plus facile. Dans les pays pauvres, couverts de landes, où l'herbe croît avec tant de peine, il ne peut y avoir d'autre manière de tirer parti du sol, mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là.

J'appellerai donc, si cela ne vous fait rien, cette méthode celle des paresseux, ou celle des gens qui, ayant trop de biens au soleil, craignent de ne pouvoir arriver à faire consommer la nourriture dont ils disposent.

En effet, que se passe-t-il quand vous lâchez dans une prairie une tête de bétail quelconque? Elle s'empresse de la parcourir en tous sens, cherchant les sommités des herbes qui lui conviennent, en écrémant, pour ainsi dire, le meilleur et le plus délicat. Pour en arriver là, elle foule aux pieds et salit de ses déjections la plus grande partie des autres plantes et forme ainsi ce qu'on appelle des graisières dont elles ne veulent plus manger.

L'animal n'a pas la raison et il est absolument nécessaire d'en avoir pour lui, sous peine de le voir bientôt souffrir et dépérir, quelquefois même mourir; la météorisation et l'indigestion, si dangereuses toutes les deux, ne viennent-elles pas tous les jours à l'appui de ce que j'avance?

Je sais bien que, dans certaines contrées, l'herbe pousse avec une telle vigueur et a une telle qualité qu'il est d'usage de pratiquer le pâturage en liberté; c'est ce qui se pratique généralement en Canada.

À l'automne, c'est tout différent; on ne peut généralement récolter les regains, soit parce que le temps ne le permet pas, soit parce que l'herbe est trop courte. Comme il ne faut rien laisser perdre, on peut, après avoir fait pâturer une première, une deuxième fois, lâcher les animaux dans la prairie.

La deuxième méthode est le pâturage au tiers ou au piquet. C'est bien certainement la manière la plus rationnelle et la plus économique de nourrir le bétail. Pratiquée avec soin, rien n'est perdu, elle permet de donner à chaque animal la dose exacte de nourriture qui lui convient. Il suffit pour cela d'employer des tiers dont la longueur varie entre trois et cinq mètres, munis de tourillons, afin d'empêcher les accidents, et de ne donner, chaque fois qu'il est besoin, que le strict nécessaire pour que l'animal ne puisse fouler sous ses pieds l'herbe qu'on lui destine.

Les tierées ne devront jamais dépasser quarante à cinquante centimètres.

Avec le tiers, plus de météorisation; l'animal, n'ayant devant lui que la quantité suffisante, mange moins avidement et, d'ailleurs, il est facile de laisser un espace de temps plus ou moins long avant de le changer de place.

Faut-il vous parler de la troisième méthode, celle de la nourriture verte distribuée à l'étable? C'est, à mon avis, presque inutile. Elle est peu pratiquée et, à

moins d'avoir un besoin absolu de fumier et d'engrais, il est préférable sous tous les rapports de mettre les bestiaux dehors pendant la belle saison. En tous cas, si vous donnez le vert à l'étable et que ce soit du trèfle, il faut avoir soin de le faucher le matin à la rosée ou le soir au coucher du soleil.

Il est reconnu que la météorisation causée par le trèfle se développe bien plus rapidement par un temps sec et venteux que pendant l'humidité et la pluie. Enfin, il ne faut jamais faire boire les bêtes aussitôt après un repas copieux. Il vaut mieux les abreuver une heure avant de leur donner à manger.

La mise au vert, en prenant les précautions nécessaires, est le moyen le plus efficace pour ramener les animaux à l'état de santé. Une foule d'affections cèdent et s'en vont comme par enchantement, la maigreur fait place à l'embonpoint, le poil dur et piqué redevient fin et brillant, les humeurs reprennent leurs cours, les tendons se dessèchent, les engorgements disparaissent; enfin, d'un animal fatigué et tenant à peine debout, vous obtenez une transformation complète.

Seulement je voudrais voir, par les laboureurs, une connaissance plus approfondie des ressources qu'offrent nos prairies tant naturelles qu'artificielles. La plupart du temps, à un moment donné, les animaux regorgent de nourriture, puis, quelques semaines plus tard, ils meurent littéralement de faim. Avec un peu plus d'entente, de souci du bien-être de notre bétail, on arriverait facilement à régulariser, d'un bout de l'année à l'autre, une somme égale de nourriture. Avec les trèfles, la luzerne, les vesces, le maïs, etc., on ne devrait jamais manquer de rien. Il y a des hauts et des bas, c'est la faute du laboureur qui ne sait pas comment s'y prendre ou qui ne le veut pas.

Aujourd'hui il n'est plus permis de ne pas savoir, car les exemples et les conseils ne manquent pas. Si un homme est assez mal avisé de ne pas vouloir, par entêtement ou par paresse, il n'a que ce qu'il mérite, quand la ruine ou le déboire l'atteint.

Les encouragements, hélas ! ne sont pas aussi fréquents qu'on pourrait le désirer. Loin d'augmenter, ils diminuent. On trouve sans doute que les laboureurs de notre beau pays sont riches et qu'ils peuvent s'en passer. Leurs chevaux leur rapportaient des prix probablement trop rémunérateurs, puisqu'on a abaissé depuis peu le chiffre d'achat des remontes; les concours régionaux, qui, au dire des agriculteurs les plus compétents et les plus éclairés, étaient la grande école où tous se mesuraient, sont supprimés, pour faire place au grand concours international, où les vrais laboureurs, les cultivateurs sérieux ne se soucient pas d'aller. Car le concours instructif, profitable, ne l'est véritablement que lorsqu'il a lieu dans sa propre région et qu'il a pour spectateurs les gens directement intéressés.

Mais, dit le proverbe, et j'aime assez les citer, car n'a-t-on pas dit quelque part que les proverbes étaient la sagesse des nations : " Il vaut mieux compter sur soi que sur les autres." Le mieux est donc de s'appuyer sur son travail, lui seul ne nous fera jamais défaut.

E. GARNOT.

FAITS DIVERS

—On fait des préparatifs à Sainte-Catherine, Clifton et Niagara, dans la province d'Ontario, en cas d'une invasion fénienne.

—La police provinciale tant à Québec qu'à Lévis, Hull, Sherbrooke, Oka et Montréal, doit être licenciée au premier juin.

—Son Honneur le Maire Beaudry a donné, mardi soir, le 14 courant, un dîner à plusieurs des échevins, à l'hôtel Windsor.

—Il n'y aura pas de police cette année dans l'île Sainte-Hélène. M. Soupras, le surintendant, avec les journaliers qu'il emploie, sont chargés de maintenir l'ordre.

—On dit que l'échevin McCord, qui a déjà donné sa résignation comme président du Bureau de santé, se propose d'abandonner son siège au Conseil.

EXCURSION A MONTRÉAL.—Nous apprenons que les membres de l'Union Typographique de Québec, No. 159, ont loué un des bateaux-à-vapeur de la compagnie du Richelieu pour une excursion à Montréal, le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

—Un de nos compatriotes, M. E.-H. Ouimet, né dans la province de Québec, vient d'être élu maire de la ville d'Olympia, la capitale du territoire de Washington. M. Ouimet est un riche marchand de l'endroit.

—Nous avons le regret d'apprendre que le Premier Ministre de la province, l'hon. M. Joly, vient de perdre le plus jeune de ses enfants, une petite fille de deux ans et six mois, qui a succombé à cette terrible maladie nommée la diphtérie.

SITTING-BULL.—Charles Lewis, un trappeur, est revenu à Sioux City, après avoir visité le camp du célèbre chef indien, Sitting-Bull, qui se trouve aujourd'hui à la tête de 1,500 guerriers, ayant reçu des renforts des tribus de Spotted-Tail et de Red-Cloud.

—L'Exploration Géologique de la Puissance a constaté qu'il y a, près de la tête du Grand-Lac, dans les comtés de Queen et Sunbury, Nouveau-Brunswick, 150 millions de tonnes de charbon, ou un approvisionnement de 150,000 tonnes par année pendant mille ans.

OUTAOUAIS.—A l'enquête tenue sur le cadavre du colonel Thompson, le médecin qui a fait l'autopsie a déclaré que la mort avait été causée par de l'opium pris à trop haute dose.

Les jurés ont rendu leur verdict suivant le témoignage du médecin, en ajoutant toutefois que le défunt ne s'était pas empoisonné volontairement, mais qu'il avait pris une trop forte dose d'opium par erreur.

PRESCOTT.—Samedi après-midi, le 11 courant, on a trouvé le corps d'un noyé flottant sur l'eau, dans le havre, près du quai du chemin de fer d'Outaouais. Il était dans un état avancé de décomposition. Une enquête a été tenue, et on a reconnu que le défunt était un nommé James Ferguson, sellier, qui a travaillé une journée dans la boutique de M. Rankin à Prescott, dans le mois de décembre dernier, et qui a mystérieusement disparu depuis.

KINGSTON.—On a placé des sentinelles, lundi, le 13 courant, à l'arsenal, et on a envoyé un détachement de la Batterie "A" à Toronto pour mettre les forts en ordre. Cela a donné lieu à toutes sortes de rumeurs plus ou moins absurdes, au sujet d'une invasion fénienne.

Le colonel Irwin, de l'École d'Artillerie, a reçu ordre de se rendre à l'île Vancouver pour mettre la milice de la Colombie Britannique sur pied, et pour prendre des mesures nécessaires pour la défense des côtes du Pacifique.

IMPRUDENCE.—La petite fille nommée Maggie Norman, qui a reçu une balle dans la figure, ces jours derniers, a été transportée à l'hôpital-général. Il paraît que le petit garçon qui a été la cause de l'accident a ramassé le pistolet qu'on avait laissé traîner par terre et a ajusté la petite fille, sans savoir qu'il était chargé. Les personnes qui laissent ainsi des armes à feu chargées à la portée des enfants devraient être tenues responsables des accidents qui résultent de leur imprudence.

—Le nombre des étudiants admis à la pratique et à l'étude de la loi durant les quatre ou cinq dernières années a augmenté considérablement, si on en juge par les statistiques présentées à l'assemblée annuelle du Barreau de ce district, samedi dernier. Vingt et un étudiants ont été admis à l'étude durant l'année finissant le 30 avril 1878.

NOYADE.—M. Fabien Lachance, fils de M. Barthélemi Lachance, pilote, de Saint-Jean, île d'Orléans, s'est noyé le 12, près de l'île aux Grues, en allant aborder un navire avec la chaloupe de M. Doran, boucher.

Une petite bouée fut jetée à l'infortuné, d'un autre navire qui passait auprès; mais il s'enfonça avant de pouvoir la saisir.

M. Lachance est âgé de 30 ans et laisse une femme et trois enfants. Il était très-estimé.

Toute personne pouvant fournir des informations sur son cadavre obligerait sa famille.

—Un correspondant du *Journal de Québec* fait une peinture navrante de la misère que les habitants des côtes du Labrador ont endurée l'hiver dernier.

Plusieurs familles ont failli mourir de faim. La pêche ayant manqué l'hiver dernier, elles ont été obligées de se nourrir de poisson gâté. Ces malheureux sont encore dans une grande détresse, et il est probable que plusieurs sont morts de faim.

PEINTURE ILLÉGALE.—Pendant la nuit de vendredi à samedi, une dizaine d'individus, probablement peintres de leur métier, ont dressé un échafaudage sur la façade du magasin de nouveautés de M. L. J. Pelletier, coin des rues Wolfe et Sainte-Catherine, et ont posé une couche de peinture grise sur la couleur rouge qui couvrait la brique. La police n'est pas intervenue, croyant que les peintres avaient sur les bras une entreprise pressée qu'ils terminaient la nuit. Samedi matin, une immense boule de coton était placée sur le devant du magasin de M. Pelletier avec l'inscription : "Honte à l'infâme !!! Voir les journaux du soir."

Qui a engagé les peintres pour cette œuvre nocturne ? Mystère. La police informe.

BAGARRE.—Pendant la nuit de samedi dernier, il y eut une bagarre dans une taverne de la rue Claude, tenue par Antoine Réséda. Plusieurs individus pris de vin entrèrent dans la place, et lorsque l'aubergiste leur refusa de la boisson, ils le battirent avec autant de cruauté que de lâcheté, lui infligeant plusieurs blessures à la tête. La police est intervenue et a arrêté les nommés Joseph Chabot et Napoléon Léger, qui ont été condamnés chacun à \$20 d'amende par le Recorder.

CLUB DE NATATION.—Une assemblée des amis de cette association sera bientôt convoquée dans le but de prendre des arrangements pour la prochaine saison. On se propose d'établir à la pointe Est de l'île, à l'endroit occupé par le club l'année dernière, des chambres de toilette, des rideaux et autres améliorations. Le colonel Labranche espère pouvoir obtenir la permission d'utiliser l'ancien réservoir de la rue Saint-Denis, ce qui permettra d'établir une école de natation pour chaque sexe, sous la surveillance d'instructeurs et d'institutrices expérimentés.

NOYÉ.—Un jeune homme de 17 ans nommé Thomas Yates et habitant le village de Cumberland, s'est noyé ces jours derniers dans la rivière Ottawa. Il était allé à la pêche seul et son absence fut remarquée par les enfants de l'école qu'il fréquentait, et dont il devait ouvrir la porte ce jour-là, ayant emporté la clef avec lui. On fit des recherches qui amenèrent la découverte de son manche de ligne qui flottait près du quai Glenmore. Subsequemment son cadavre a été repêché du fond de la rivière près du quai. Une enquête a été tenue par le coroner Ferguson, qui a rendu un verdict de "Noyé par accident."

BARREAU DE MONTRÉAL.—L'assemblée annuelle des membres du Barreau de la Province de Québec, section de Montréal, a été tenue samedi, au palais de justice. Les messieurs dont les noms suivent ont été nommés officiers pour l'année courante : Bâtonnier, W. H. Kerr, C.R., réélu par acclamation; syndic, W. W. Robertson; trésorier, C. A. Geoffron, réélu; secrétaire, P. H. Roy, réélu. Membres du Conseil : MM. Strachan Bethune, C.R., J. L. McLaren, J. Wotherpoon, Joseph Duhamel, J. E. Robidoux, L. A. Jetté, F. X. Archambault, C.R., et A. H. Lunn.

ACCIDENT FATAL.—M. Williams J. Crimmons, étudiant en droit, jeune homme de talent, suivant les cours de l'Université McGill, est tombé accidentellement du pont du Grand-Tronc sur le canal Lachine, et a reçu des blessures d'une gravité telle qu'il fallut le transporter à l'Hôpital-Général, où il a expiré quelques heures après. Le défunt, sans être ivrogne, faisait des libations copieuses lorsqu'il se trouvait en compagnie d'amis, et l'on croit qu'il aurait pu être attaqué par des malfaiteurs qui auraient voulu le dévaliser.

La veille de sa mort, il portait sur lui une cinquantaine de dollars. M. Crimmons était natif du Nouveau-Brunswick, où il se proposait d'aller pratiquer au barreau. Il avait été gradué dernièrement à l'Université McGill.

—Le steamer *Sardinian*, de la ligne Allan, chargé de 460 passagers allemands et italiens, pour la plus grande partie, et de quelques Anglais et Écossais, tous en destination de Québec, a brûlé à l'entrée du havre de Lough Foyle, au large de Londonderry. La cause est une explosion de gaz, et tous les efforts imaginables n'ont pu maîtriser les flammes. 40 passagers ont été plus ou moins dangereusement blessés, et transportés à l'hôpital de Derry. Des passagers d'entrepont—affreux détails—n'ont pu recevoir aucune assistance. 400 ont été transportés à Londonderry, et le nombre des manquants n'est pas encore précisément connu.

Le *Sardinian* était un magnifique paquebot de première classe de 400 pieds de longueur, de 45 pieds de largeur et d'une profondeur de 55 pieds du pont au fond de cale. Il jaugeait 4,320 tonneaux. Il était divisé par compartiment de sauvetage, et l'on semblait avoir tout prévu pour la sûreté des passagers. C'est une perte totale pour la compagnie Allan, qui ne fait pas assurer ses vaisseaux.

FAUX EN ÉCRITURE.—Hier vers midi, un jeune homme nommé Arthur Allard présenta à la Banque Ville-Marie un billet de \$100 qu'il voulait escompter. Le billet était signé du nom de M. Ludger Maillet, avocat de cette ville, et endossé par Allard. Le commis lui compta la somme, mais on découvrit bientôt que la signature était fautive. Il était trop tard cependant, car Allard s'était empressé de décamper sans tambour ni trompette. On croit qu'il n'en est pas à son premier essai.

—La dernière session fédérale a été la plus longue du 3ème parlement du Canada, comme en fait foi le tableau suivant :

	Ouverture.	Clôture.
1874	26 mars	26 mai
1875	4 février	12 avril
1876	10 février	12 avril
1877	8 février	28 avril
1878	7 février	10 mai

—La cérémonie de la translation des restes de Mgr Laval, de la Basilique à la chapelle du Séminaire de Québec, se fera solennellement aujourd'hui, le 23 mai, pendant le 6ème concile provincial.

Mgr l'archevêque de Québec a publié une lettre pastorale à ce sujet.

Les restes mortels du premier évêque du pays seront transportés solennellement de l'église des

Ursulines à l'église des Jésuites, et de l'église Saint-Patrick à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, puis à la chapelle du Séminaire.

On chantera un *libera* dans chaque église. De l'Hôtel-Dieu on se rendra solennellement en procession à la Basilique. Il y aura service solennel et oraison funèbre prononcée par un des évêques.

Après le service, transfert des restes à la chapelle du Séminaire.

Les restes de Mgr Laval seront exposés plusieurs jours durant, dans un cercueil de verre, qui sera placé dans une boîte de bois. Ils seront déposés en dernier lieu dans une voûte en arrière du maître-autel.

Le soir, grand concert à l'Université-Laval.

—On nous écrit de Rome que M. Frédéric Debartzch Monk, fils de Son Honneur le juge Monk, de cette ville, a été reçu membre de la Société des Avocats de Saint-Pierre.

Cette société, fondée à Rome par le Pape Pie IX, pour la propagation des intérêts catholiques, et spécialement patronée par Sa Sainteté Léon XIII, a pour président le comte Agnelli de Malesherbes, et compte dans ses rangs plusieurs personnes distinguées.

Le président, en remettant à M. Monk ses diplômes d'admission, a parlé en termes très-flatteurs du dévouement du Canada pour le Saint-Siège. Il s'est déclaré heureux de recevoir un Canadien parmi les associés; et il a exprimé l'espoir que l'exemple de M. Monk serait suivi par d'autres de ses compatriotes.

—Nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières* :

"Vendredi, le 10 du courant, vers les deux heures, un éboulis considérable a eu lieu dans la paroisse de Saint-Luc, sur la propriété de M. Adolphe Charretier, dans le rang de l'église.

"Ce monsieur était à quelque distance, occupé à son travail, lorsque tout à coup il aperçut la terre se mettre en mouvement avec une violence telle, qu'il comprit de suite que c'en était fait de sa demeure et de toutes les bâtisses qu'il possédait. Sa première pensée fut, comme il le dit lui-même, pour sa pauvre femme et ses enfants exposés au danger de périr, et, avec l'accident de la foi la plus vive et la plus sincère, il s'écria : "Bonne sainte Anne, sauvez-nous." Son épouse, dont l'attention venait d'être attirée au dehors par le bruit inusité qu'elle entendait, comprit de suite le danger auquel elle était exposée avec ses enfants. Elle sortit de sa demeure avec sa famille, mais voilà que la terre s'effondra sous ses pieds et qu'elle s'y trouva enfoncée jusqu'à la ceinture. Mais tout à coup, sans doute par une protection de la bonne sainte Anne, sans s'en apercevoir, elle se trouva soulevée à la hauteur du sol. Alors elle se cramponna à la maison, ses enfants qui sont près d'elle la suivent, puis ils montent jusque sur le toit de la bâtisse qui se brisait sous l'effort de l'éboulis. Pendant l'accident, une des demoiselles de M. Charretier a reçu un coup violent à la jambe, et un de ses enfants, âgé de cinq ans, a reçu des contusions si fortes que l'on a craint pour ses jours.

"Au moment où nous écrivons, l'éboulis n'est pas encore terminé, et l'on est à déménager la maison voisine qui court les plus grands dangers. La terreur est grande au milieu des gens qui se sont rassemblés pour porter secours aux victimes.

"Jusqu'ici, l'éboulis a causé des ravages sur une étendue de dix arpents de long sur trois en largeur.

"L'éboulis a eu lieu le long de la rivière appelée la Fourche de la rivière Champlain. Le spectacle qu'il présente est des plus curieux. Il semble avoir eu le même mouvement que les flots d'une mer agitée. Ça et là nous apercevons des cavités profondes, ailleurs des monceaux de glaise de forme conique.

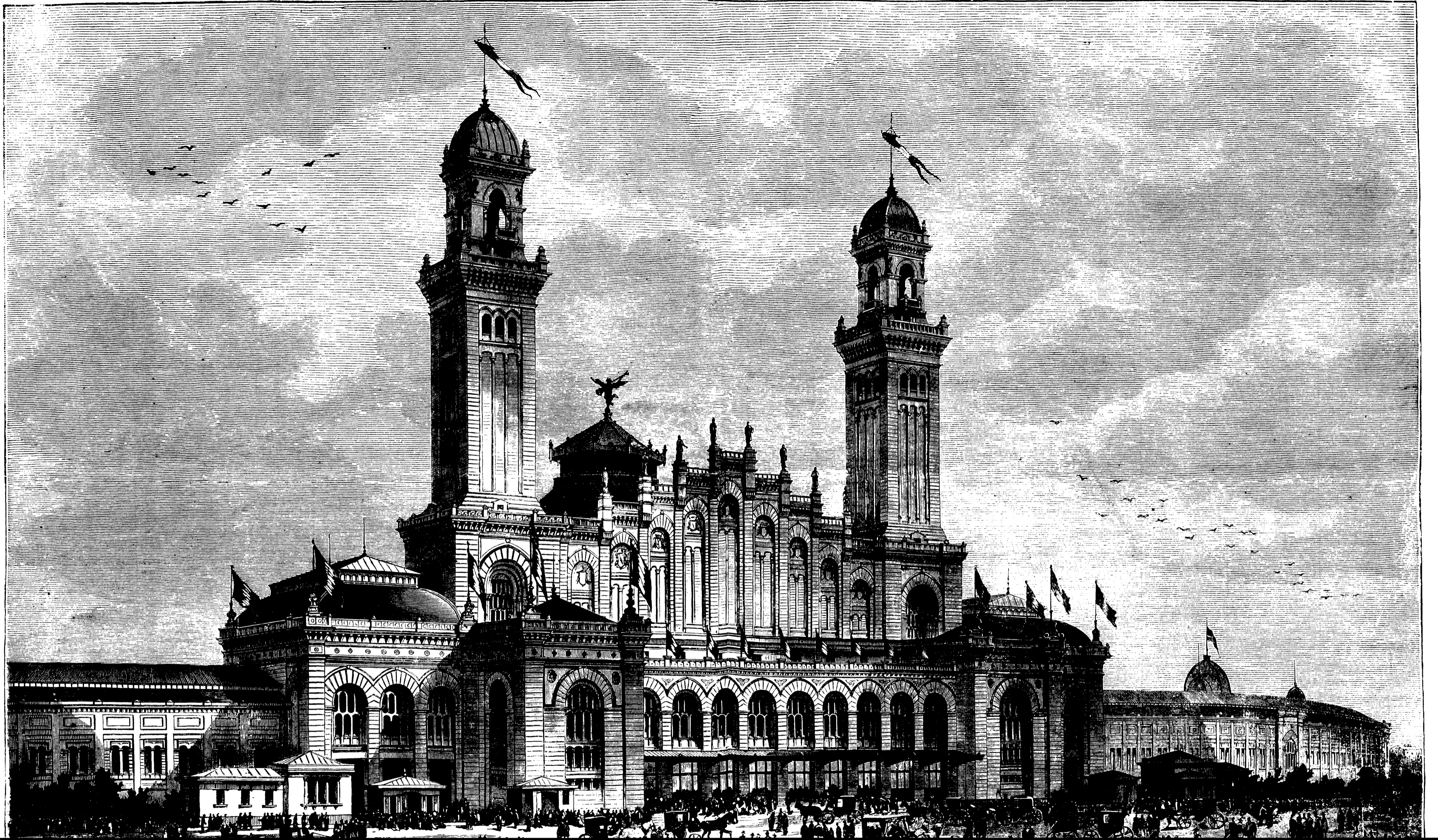
"M. Adolphe Charretier se trouve complètement ruiné par cet accident; mais l'on s'empresse de lui témoigner la plus grande sympathie dans le malheur qu'il éprouve. Ses chevaux seuls ont pu être retrouvés; à l'heure qu'il est, ses autres animaux sont sans doute ensevelis sous les décombres.

"Les anciens de l'endroit se rappellent qu'il y a au-delà de 30 ans, un semblable éboulis eut lieu presque au même endroit, et, curieuse coïncidence, pareil accident eut lieu presque à la même époque l'année dernière."

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bons-cours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Chez un marchand de vins :
Un consommateur (s'asseyant).—Madame, un litre!

Son ami.—Pourquoi qu'tu veux déranger madame trois fois? Madame, trois litres!



LE CRIME DES FEMMES

IX

MAITRE FÛTÉ.

(Suite)

—Eh ! eh ! monsieur, il ne faut pas jurer qu'ils ne le reprendraient avec plaisir. Je m'étonne qu'un savant comme vous n'observe pas autant qu'un pauvre homme comme moi. Ne remarquez-vous pas un grand changement aux Haussois ? Comme les femmes y deviennent coquettes et les jeunes filles jolies ? Et puis, je me suis laissé dire que les marchands de la ville recevaient une partie de l'argent des semaines. Or, quand la femme dépense en affluents, l'homme se console en buvant. Vous me direz que vous cédez à prix coûtant de meilleur vin que le mien, c'est possible ! Mais qu'est-ce que cela prouve ? Pour effacer le goût du bois de campêche, j'ajouterai du trois-six et tout sera dit. Et puis, la dépense des femmes engendre des reproches et des querelles ; l'ouvrier fuit son intérieur et cherche ses camarades pour s'enivrer avec eux. D'ailleurs, vous interdirez les chansons grivoises, les cartes et tout le tremblement, car je permettrai cela, moi, que vous appelez maître Fûté, comme les gens de Cornouillet quand ils veulent me jeter une injure à la face.

—Vous gardez le mérite de la franchise. Si la vôtre est cynique, elle a du moins cet avantage qu'elle ne permet de formuler mes offres, et vous êtes trop raisonnable pour ne point les accepter.

Mouillavoine qui, jusqu'à ce moment, était resté debout, prit une chaise et s'assit en face de M. Courcy. L'aubergiste disparaissait devant l'homme d'affaires.

—Voulez-vous me vendre votre maison ? demanda le manufacturier.

—Non, monsieur, répondit Mouillavoine.

—Elle vous coûte six mille francs, en voulez-vous vingt mille ?

—Nenni da ! Je gagnerai ces quatorze mille francs en trois ans, et puis, en vous la vendant, je me priverai d'une grande jouissance.

—Laquelle ?

—Celle de compenser quatorze ans de rage sourd contre l'auteur de ma ruine.

—Vous osiez tenir un pareil langage !

—Posez tout, maintenant. Quand je voyais vos ouvriers passer tranquillement, conduisant leurs femmes et leurs enfants dans la campagne, je me disais : "Voilà cependant des gens qui font du bien, jadis ripaille chez moi ! c'est aux progrès dont M. Courcy se fait l'apôtre que je dois de voir mes tables vides et de trouver ma caisse à sec. Mais patience ; rien ne lasse comme la vertu. On est plus sûr de réussir en s'adressant aux mauvaises passions des hommes qu'en bâillant quoi que ce soit sur leurs qualités. . . . Ils me reviendront, patience ! et j'attendais l'occasion favorable, tout en vendant un peu de blé et en prêtant mes économies. . . . Un jour, j'ai compris que le moment était venu. . . ."

—Qui vous l'a fait comprendre ?

—Des indices, si peu ! de ces riens : j'ai rencontré Marielle et une jeune fille de son âge, habillées comme des demoiselles ; j'ai vu les colporteurs et les marchands forains entrer aux Haussois le dos courbé sous le poids des ballots, et s'en aller après avoir débité toutes leurs marchandises : toiles fines, mousseline, rubans et boucles d'oreilles. Depuis. . . . mais il suffira, monsieur, que vous regardiez les livrets de caisse d'épargne de vos ouvriers pour comparer leurs économies de cette année avec celles des années précédentes.

Malgré le mépris qu'il ressentait pour Mouillavoine, et la peine qu'il éprouvait à se contenir en face de ce vil coquin, M. Courcy était forcé de reconnaître la justesse de ses paroles.

Où, un changement s'opérait aux Haussois ; timide d'abord, il grandissait et se démasquait. La maison du chef de famille sentait déjà les ébranlements de la sape et de la mine. Mais tout en constatant les faits, M. Courcy ne remontait pas à l'origine. Il voyait la triste fleur s'épanouissant sur la tige du mal, il n'en découvrait pas les racines. Cependant, les paroles de Mouillavoine le troublèrent assez pour que, doublant subitement son offre première, il ajoutât :

—Vous recevrez quarante mille francs comptant pour l'acquisition de ce nouveau cabaret, mais vous vous obligerez à n'en pas construire un autre dans un rayon de trois lieues de distance des Haussois.

—J'y perdrais, monsieur, répondit Mouillavoine avec un mauvais sourire ; d'ailleurs, je me suis laissé conter un jour par le magister qu'un meunier avait fort ennuyé un roi en refusant de lui vendre sa cabane, et cela m'amuse assez de ne pas céder à la volonté du roi du pays.

—Je vous ferai défendre d'exercer la profession de cabaretier.

—Et par qui, s'il vous plaît ? demanda le bonhomme avec un rire sifflant ; la loi est pour tout le monde. Je fermerai aux heures réglementaires, soyez tranquille. Personne n'a le droit, sous prétexte qu'il n'a besoin de rien, d'empêcher les pauvres gens de gagner leur vie.

—Vous spéculiez sur les vices du peuple, cela est honteux ! Mais la partie n'est pas gagnée par vous, Mouillavoine. Je n'ajouterai rien aux offres que vous avez entendues. J'ai confiance

dans mes ouvriers, et ils ont confiance en moi. Depuis vingt ans je me dévoue à leur bonheur, et mes conseils ont sur eux une grande autorité. Non ! je ne me serai pas sacrifié corps et âme à cent familles dont j'ai réalisé la félicité dans la limite du possible pour voir crouler subitement mon œuvre. Encore si je l'avais négligée, oubliée, si l'égoïsme remplaçait dans mon âme l'ardent enthousiasme d'autrefois. Mais je suis resté le même pour ces hommes, ces adultes, ces enfants, et ce ne sont pas les vulgaires tentations du cabaret qui les rendront rebelles à mes avis.

—Il n'y aura pas seulement des salles de verdure pour boire, et des chambres pour festoyer, monsieur ; on dansera gaiement dans le petit bois ! Et tenez, les ouvriers dressent l'estrade des musiciens ! Oh ! les jeunes filles, monsieur, on les prend par la danse comme les mouches par le miel. . . . Vous me regardez d'un air irrité, monsieur, et s'il ne fallait qu'un mot, vous me confieriez volontiers aux soins d'un portier de prison ! Oui dà ! que fais-je pourtant, sinon profiter de la disposition dans laquelle tout le monde se trouve aux Haussois ? En a-t-on vendu des miroirs depuis six mois ! Et quelle peine ont dû prendre les couturières du pays pour copier, à l'intention de nos filles d'ouvriers, les robes de mademoiselle Framboisine !

Et, accompagnant ce nom d'un regard venimeux et d'un rire sec, Mouillavoine se redressa devant le manufacturier.

Celui-ci sortit sans ajouter une parole. Sa dignité ne lui permettait pas de lutter contre ce misérable cabaretier.

Il entra dans la cour de la fabrique plus préoccupé qu'il ne l'avait été depuis de longues années.

La première personne qu'il aperçut fut Framboisine. Vêtue avec une élégance exagérée pour sa situation, l'œil hardi, la voix haute, elle causait de loin avec une jeune fille qui avait longtemps servi de modèle à ses compagnes dans la colonie des Haussois. M. Courcy n'aperçut que le buste de la jeune fille penchée à la fenêtre. Il distingua des bonnets roses flottant en guise de bonnet sur sa brune chevelure ; il poussa un profond soupir, gagna rapidement sa chambre, et prévint qu'il ne déjeunerait pas.

Il lui eût été impossible de feindre devant sa femme, et il espérait encore s'assurer que le mal était moins grave que ne le montrait Mouillavoine, ou que le remède à ce mal se trouvait d'une application facile. La tête brûlante, le cœur troublé, cet homme loyal examina sa conscience sans parvenir à comprendre qu'il se fût rendu coupable de négligence, de dureté ou de faiblesse. Il essayait par instant de se calmer, de se persuader que le cabaret resterait vide, que pas une jeune fille n'oserait donner l'exemple d'une légèreté inconnue dans la patriarcale famille des Haussois. Mais quand il entendit de loin résonner les hautbois et les violons des musiciens, il sentit ses appréhensions renaître.

Hélas ! elles étaient trop fondées. Le bruit de l'orchestre attira hommes et femmes hors de la fabrique. La curiosité seule les poussa d'abord du côté de Mouillavoine. Mais la tentation devint grande quand maître Fûté, imposant par un moment silence aux musiciens, déclara qu'il prétendait devenir le bienfaiteur des ouvriers de la fabrique, en leur fournissant l'occasion de s'amuser honnêtement le dimanche. Y avait-il grand mal à danser quelques rondes, à trinquer entre amis, à chanter en chœur de gaies chansons de compagnonnage, vantant le vin vieux et les jeunes visages ? Il entremêla ses excitations au plaisir de réserves habiles. L'office était terminé, on avait rempli son devoir de chrétien, on pouvait se réjouir. Mouillavoine ne convenait pas les ouvriers d'un âge mûr ni les mères de famille, mais il fut acclamé par la jeunesse, et, quand l'archet des musiciens attaqua un air de danse, une ronde de fillettes souriantes et de garçon joyeux se déroula en serpentant sous le couvert feuillu du bois.

Carcine versait à boire aux hommes altérés ; on organisa un jeu de boules, on s'exerça au tonneau. Sans doute, il ne se passa rien de coupable, mais un précédent existait, et cela suffisait. Le front collé contre les vitres de sa chambre, M. Courcy vit partir, puis revenir, les hommes faits, les garçons robustes, les jeunes filles ; la plus folle de toutes était Marielle, cette Marielle à figure d'ange, perdue déjà par les conseils de Framboisine.

Le nom de la femme de chambre d'Augustine et le souvenir de la façon dont il avait été prononcé par Mouillavoine, revinrent à la mémoire du manufacturier. Cette fille effrontée, gourmande, flatteuse, avait fait beaucoup de mal sans doute ; il s'agissait de séparer la brebis galeuse du troupeau, afin de rendre au bercail son ancienne tranquillité.

La cloche du dîner obligea M. Courcy à descendre.

Augustine remarqua sa préoccupation et la taxa de mauvaise humeur. Benjamin sourit tristement :

—Les hommes ont souvent de lourds fardeaux à porter, dit-il ; mais les femmes sont parfois injustes. Elles ne nous permettent pas de garder sur le visage les vestiges de nos soucis.

—On les laisse et on les reprend au bureau, dit Augustine.

—Nous discuterons cela après dîner, ma chère.

—Bah ! fit madame Courcy, nous discuterons. . . .

—Comme peuvent le faire un mari et une femme qui s'aiment.

En effet, quand les deux époux se trouvèrent seuls dans le petit boudoir, M. Courcy dit à Augustine :

—Je vais vous demander un léger sacrifice, mon amie.

—Lequel ?

—Renvoyez Framboisine.

—La renvoyer ! Et pourquoi ? Je n'y songe nullement, je vous assure. C'est une fille adroite qui me coiffe à merveille et chiffonne avec goût. Vous parlez fort légèrement d'une chose grave pour une femme. Vous imaginez-vous, par hasard, que je trouverais une autre Framboisine à la sous-préfecture ?

—Vous y trouveriez une servante convenable sous beaucoup de rapports, ma chère. Si nous habitions Paris, mon Dieu ! je ne me mêlerais nullement, je vous assure, d'une question qui ne regarde que vous. Mais ici aux Haussois, dans le cœur même de cette famille travailleuse dont j'ai adopté les enfants, soigné les vieillards, administré les économies ; dans cette république que Fénélon eût bénie de ses mains de prélat et vantée de sa plume généreuse, des femmes du caractère de cette jeune fille exercent une dangereuse influence. Avez-vous remarqué l'action exercée lentement par cette fille ?

—Mais oui ! j'ai vu avec un certain plaisir que les petites quakeresses des Haussois avaient des tournures moins gauches et des coquetteries de toilette. J'aime les jolis minois et les parures dans toutes les classes de la société.

—Enfant ! pauvre enfant ! dit M. Courcy qui, dans sa tendresse, s'obstinait à ne voir dans la conduite de sa femme qu'une légèreté enfantine. Mais si le luxe gagne les Haussois, et il n'y a déjà fait que trop de progrès, mon œuvre est ruinée.

—Ruinée ! s'écria Augustine en éclatant de rire, ruinée pour quelques mètres de rubans ?

—Oui pour cela ; le peu engendre le plus. Du mal naît le pire. Augustine, je vous en supplie, écoutez-moi sérieusement, car en ce moment, je souffre une vraie peine morale. Cette après-midi, un cabaret s'est ouvert en face de la fabrique, un bal a été inauguré. . . .

—Nous dansons bien, nous ; pourquoi ces braves garçons et ces jeunes filles ne nous imitent-ils pas ?

—Sans doute, sans doute, répéta M. Courcy en se levant et en arpentant le petit salon, nous dansons, nous donnons des fêtes. Nous recevons comme de grands seigneurs. Nous logeons quatre-vingt chevaux dans notre écurie, et nous avons un théâtre. Nous dépensons des sommes folles qui nous laissent moins riches et plus las. Et les ouvriers se disent : "Pourquoi n'imitons-nous pas les maîtres ? . . ." Mais c'est la ruine de mon œuvre, l'éroulement de tout ce que j'ai fait de grand et d'utile ! Une part de mon âme est dans la colonie des Haussois. Il en est temps encore. Il faut faire la part du feu. Je réagirai contre l'exemple. Vous m'aidez, Augustine, car vous m'aimez. Oh ! mon amie, avons-nous besoin de bruit pour nous trouver heureux ! Faut-il l'opposition de la foule à la solitude pour nous permettre de mieux apprécier la douceur de nos entretiens à deux ?

—Chère enfant, tu sais si je t'aime, tu sais si j'ai mis en toi ma joie et mon orgueil, prouve-moi que tu me rends cette tendresse absolue, ardente ; sacrifie-moi les plaisirs bruyants, les réceptions fastueuses, ou du moins rends-les plus rares. Eteignons le brandon de discorde avant qu'il ait allumé l'incendie. Dis-toi que, pour quelques bals de moins tu gardes la paix, l'aisance, l'honneur de vingt familles ; et dis-toi aussi, mon Augustine, que tout ce que pourra ton mari pour compenser les privations qu'il te supplie de l'imposer, il le fera avec joie. . . ."

M. Courcy s'arrêta devant Augustine et en achevant cette phrase que l'émotion étouffait presque dans sa gorge.

Madame Courcy poussa un petit fauteuil, et dit avec une expression de douceur mêlée d'une sorte d'ironie :

—Asseyez-vous donc, mon ami.

Courcy encore tout ému, s'assit en face d'elle.

—Si je vous comprends bien, dit Augustine, vous me demandez de ne plus donner ni bals ni dîners aux Haussois, parce que vos ouvriers y puisent le prétexte de petits banquets. Si vous n'étiez pas aussi préoccupé de tous ces petits intérêts qui, à vrai dire, ne sont pas les vôtres, vous comprendriez mieux, je crois, le rôle qui vous appartient aujourd'hui. Il y a en vous deux hommes distincts : l'administrateur, le manufacturier, le manufacturier qui ordonne les affaires de la fabrique sans me consulter et sans m'en rendre compte, et le mari. Or, le mari ne doit s'occuper de moi que pour veiller à mon bonheur, et l'augmenter s'il le peut. Je ne choisis pas vos contre-maitres, laissez-moi choisir mes femmes de chambre. Et, je vous en prie, ne revenez plus sur cette question. Quant à me servir de toute distraction, n'y comptez pas. Voici la belle saison, chacun va se disperser, et les Parisiens s'en iront partout, en Allemagne, en Suisse, en Auvergne. Vous allez donc avoir un peu de répit. Mais, je vous le demande, à quoi me servirait d'être riche, si ce n'était pour dépenser ces revenus d'une façon un peu large ?

M. Courcy regarda sa femme avec une expression de douleur profonde.

—Vous m'aimez bien peu, si vous mettez les graves questions d'intérêt que je viens de vous exposer en balance avec quelques bals.

—Eh ! mon cher, je vous renvoie l'accusation ; vous m'aimez moins encore, si vous prétendez le prétendu bonheur de vos ouvriers au lieu de moi.

—Mon Dieu, dit M. Courcy, vous ne voulez pas me comprendre.

—Je comprends que je ne veux pas vivre dans l'isolement.

—Et, moi, je ne compte donc pas !

—Vous ! mais je vous retrouve toujours.

—Augustine, vous avez des mots qui me blessent au cœur.

—C'est que votre cœur a un mauvais caractère.

—Voyons, promettez-moi de renvoyer Framboisine.

—Vous pouvez abuser de votre droit et la chasser.

—Et alors, vous me garderiez rancune ?

—Comme vous pouvez le penser.

—Ainsi, vous ne m'offrez aucun sacrifice, rien ?

—Vous m'y faites penser, il y a peut-être moyen d'arranger les choses. . . .

—Oh ! je le sais, vous êtes bonne au fond.

—Attendez donc. Nous sommes au mois de mai. Fin de juin je partirai pour les eaux, emmenant avec moi Framboisine, et durant mon absence, vous reprêcherez à vos ouvriers la simplicité dans les vêtements, et les suites dangereuses des bals champêtres. Je suis un peu lasse des bals, des courses à Paris, je me reposerai merveilleusement sur les bords du Rhin ; la comtesse de Maisonfort doit aller à Ems, je la rejoindrai. . . ."

Augustine dit cela d'une voix tranquille, en jouant avec les grains de jais de son collier.

—Vous parlez sérieusement.

—Aussi sérieusement que vous tout à l'heure.

—C'est bien. Bonsoir, Augustine ; cette journée m'a été pénible, je vais chercher un peu de repos.

—Vous partez fâché ?

—Attristé, voilà tout ; mais que cela ne vous empêche point de faire de doux rêves.

—Ah ! ces hommes d'affaires ! s'écria Augustine en se levant brusquement après le départ de son mari.

Et, de son côté, quand le manufacturier se trouva seul dans sa chambre, il cacha son front brûlant entre ses mains crispées et murmura :

—Mon Dieu, si ma femme ne m'aimait pas !

X

M A R I E L L E

Dans le jardin des Saulaies, par une belle après-midi, Paul Barthier, assis sur un pliant, dessinait avec l'application d'un artiste le groupe charmant qui posait devant lui. Lory, entourée d'un buisson de roses-thé dont les fleurs laissaient effeuiller leurs pétales sur sa tête brune, serrait dans ses bras un bambino souriant, et les petites mains jouaient avec une boucle dénouée de la chevelure de sa mère. Aux pieds de Lory, un grand chien de montagne servait de cousin complaisant à la jeune femme, et le grand paon familial, perché comme à souhait sur un vase de terre cuite plein de fleurs lancées, laissait chatoyer au soleil sa queue peinte des couleurs du prisme.

L'aquarelle de Paul n'attendait pas l'habileté d'un artiste consommé, mais l'expression et la grâce du groupe qu'il reproduisait faisaient de son œuvre une chose à part, poétique et tendre. On sentait que son âme passait dans son pinceau. Le regard s'emplissait de telles effluves affectueuses, que le jeune mari était toujours prêt à laisser le travail pour donner une caresse au modèle.

De temps en temps, le visage un peu brun de Margot se montrait entre les massifs ; alors le paon faisait un mouvement de sa fine tête dont l'aigrette tremblait, et le chien ouvrait ses yeux clos. Puis, comme tous deux voyaient que l'indiscrète appartenait à la maison, ils reprenaient leur immobilité, l'un sur le vase aux mascarons rieurs, l'autre sous les petits pieds de Lory.

Un bruit de pas rapides fit crier le sable de l'allée, et cette fois le chien poussa un sourd grognement, tandis que le bel oiseau, cédant à l'instinct de sa coquetterie, étalait en roue sa queue de pierreries.

Paul tourna la tête et reconnut Courcy.

—Je t'en prie, ne bouge pas, dit le jeune homme à sa femme, je veux voir ce que dira notre voisin de cette ébauche.

Benjamin adressa des compliments sincères à son ami, puis, tirant un portefeuille de sa poche :

—Voici, dit-il, le bénéfice produit par votre machine. Ces quinze mille francs sont à vous ! —Quinze mille francs ! tant que cela ! s'écria Lory. C'est pour la dot du cher enfant qui repose dans les bras de sa mère adorée. . . . On achètera de beaux champs pour le mignon, et les Saulaies deviendront un si grand domaine, qu'il faudra à Paul, le père aimé, sept jours et sept nuits pour en faire le tour.

—Pardonnez cet enfantillage à ma femme, dit Barthier. Je vous assure que, si je traduis autrement ma pensée, je suis tout aussi satisfait qu'elle. Du reste, l'idée de Mme Barthier est excellente, nous agrandirons les Saulaies.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

Copie d'un certificat venant d'être reçu :

93, RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER,

Montréal, 8 avril 1878.

Aux Propriétaires du "Phosfozone,"

Montréal.

Messieurs. — Ayant fait usage de votre PHOSFOZONE durant les derniers deux mois, je suis heureux de déclarer qu'il m'a fait un bien considérable dans la guérison d'un Dérangement du foie et d'Indigestion, et je le recommande instamment à tous ceux qui pourraient souffrir de l'une ou l'autre de ces maladies.

Tout à vous.

(Signé) JOHN POPHAM.

Le "Phosfozone" est en vente dans toutes les Pharmacies de la Puisseance. Prix : \$1 00 la bouteille.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUÉBEC

Continuation des relevés de la votation du 1er mai.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

Hon. Irvine. M. Kennedy.

Leeds	329	67
Thetford	99	65
Inverness nord	238	69
ouest	56	25
Somerset	150	24
Plessisville	67	42
St-Julie	101	66
St-Sophie	137	108
St-Ferdinand	113	190
Nelson	72	91
Ireland sud	75	61
nord	55	31
	1492	839
	839	

Majorité de l'hon. Irvine, 653

HOCHELAGA.

M. Beaubien M. Dugas.

St-Henri	564	666
St-Gabriel, village	282	123
St-Jean-Bte., village	475	428
Côteau St-Louis, village	257	203
Hochelaga, village	158	181
Verdun	18	11
Côte St-Paul	88	59
Notre-Dame de Grâces ouest	112	24
Notre-Dame de Grâces	22	27
Côte des Neiges	70	71
Outremont	38	13
Côte Visitation	26	35
Sault-au-Récollet	141	124
Rivière des Prairies	76	27
Pointe-aux-Trembles	82	60
Longue Pointe	71	27
	2480	2079
	2079	

Majorité de M. Beaubien, 401

BEAUHARNOIS.

M. Bergevin. M. Bisson.

Beauharnois	100	61
St-Clément	121	47
St-Etienne	83	63
St-Louis	103	215
St-Stanislas	83	83
St-Cécile	46	17
Salaberry de Valleyfield	176	100
St-Timothee	182	70
	894	656
	656	

Majorité de M. Bergevin, 238

MONTECALM.

M. Martin. M. Magnan

St-Jacques	133	6
" "	126	29
" "	112	16
St-Alexis	22	178
St-Esprit	75	123
St-Liguori	80	65
St-Julienne	13	92
Kilkenny	15	182
Wexford	7	37
Rawdon	49	82
Chertsey	42	69
Duncaster	61	6
	735	855
	855	735

Majorité de M. Magnan, 150

LOTBINIÈRE.

M. Amyot. Hon. Joly.

St-Jean No. 1	39	104
No. 2	62	87
St-Emélie	17	107
Leclercville	10	73
Lotbinière No. 1	22	141
No. 2	9	104
St-Edouard	37	157
St-Croix No. 1	78	107
No. 2	34	40
St-Flavien No. 1	82	24
No. 2	89	22
St-Antoine No. 1	58	102
No. 2	67	26
St-Apollinaire No. 1	66	26
No. 2	59	44
St-Agapit	69	33
St-Narcisse	63	16
St-Agathe	93	47
St-Gilles	56	28
St-Patrick	37	98
	1047	1383
	1383	1047

Majorité de l'hon. M. Joly, 336

BEAUCE.

M. Dulac. M. Poirier.

Ste-Marie	71	255
St-Elzéar	21	107
St-Joseph	82	200
St-Frédéric	7	164
Boughton	8	159
St-François	280	93
St-Georges	201	80
Linéire	50	71
St-Victor	90	127
St-Ephrem	32	173
Forsyth	67	29
Shanley	69	34
Lambton	102	68
Aylmer	103	16
	1183	1576
	1576	1183

Majorité de M. Poirier, 393

LÉVIS

M. Paquet. M. Couillard.

Quartier Notre-Dame	181	483
Lauzon	106	115
St-Laurent	144	239
Notre-Dame de Lévis	52	93
St-David	11	105
Village Bienville	97	70
Lauzon	299	275
St-Joseph	124	77
St-Romuald	316	185
St-Jean Chrysostôme	160	33
St-Nicolas	250	95
St-Etienne	68	50
St-Télesphore	19	18
St-Henri	291	93
St-Lambert	95	100
	2213	2031
	2031	

Majorité de M. Paquet, 182

L'ISLET

M. Dupuis. M. Marcotte.

St-Roch des Aulnets No. 1	70	29
No. 2	61	18
St-Louis No. 1	70	25
No. 2	38	19
Elgin Ste-Perpétue	34	29
St-Pamphile	45	29
St-Eugène	77	44
Islet, No. 1	61	50
Islet, No. 2	80	8
Islet, No. 3	89	23
St-Cyrille	34	60
St-Aubert, No. 1	24	90
St-Aubert, No. 2	10	12
St-Jean, No. 1	27	82
St-Jean, No. 2	25	83
	745	601
	601	

Majorité pour M. Dupuis, 144

CHAMPLAIN

M. Massicotte. M. St. Cyr.

St-Geneviève. No. 1	63	66
" 2	35	36
St-Maurice " 1	51	71
" 2	55	23
" 3	35	69
St-Flore	35	46
St-Luc	47	28
St-Stanislas, No. 1	67	16
" 2	122	19
" 3	84	21
Fermont	5	00
Champlain, No. 1	49	31
" 2	28	61
St-Anne " 1	6	165
" 2	2	48
" 3	11	122
Batiscan	59	68
St-Prosper	7	127
St-Narcisse, No. 1	17	34
" 2	37	67
St-Thécle	1	46
St-Tite, No. 1	91	29
" 2	34	80
Cap " 1	33	82
Cap " 2	18	09
Mont-Carmel, No. 1	00	48
" 2	00	105
	985	1552
	1552	985

Majorité pour M. St. Cyr, 567

RICHMOND & WOLFE.

RICHMOND.

M. Picard. M. Richard.

Shipton	76	209
Danville	41	71
Cleveland	72	130
Richmond	100	62
Melbourne, village	16	17
Melbourne, township	98	127
Brompton	41	40
Stoke	50	21
Windsor, township	48	47
Windsor Mills	47	25
St-George de Windsor	129	11
	713	766

WOLFE.

Wotton	193	29
St-Camille	51	59
Dudswell	58	93
Weedon	108	38
Stratford	48	16
Garthby	36	3
St-Fortunat	45	38
St-Julien	100	49
Ham-Nord	102	65
Ham-Sud	29	7
	770	393
	1483	1159
	1159	

Majorité de M. Picard, 324

BELLECHASSE

M. Boutin. M. Fradet.

St-Michel, No. 1	64	48
No. 2	102	19
St-Charles, No. 1	73	32
No. 2	107	31
St-Gervais, No. 1	50	92
No. 2	9	117
St-Lazare, No. 1	50	52
No. 2	49	90
Buckland, No. 1	00	45
No. 2	12	98
St-Raphaël, No. 1	112	31
No. 2	69	31
St-Magloire	17	44
Mailloux	44	34
St-Valier	139	16
Armagh	72	70
Beaumont	130	9
	1099	859
	859	

Majorité pour M. Boutin, 240

CHATEAUGUAY

Majorité pour le Dr E. Laberge.

St-Urbain	19	19
St-Philomène	16	16
Durham	176	176
St-Jean Chrysostôme	2	2
St-Antoine Abbé	4	4
	217	217

Majorité pour le Dr P. Laberge.

St-Martine	93	129
Châteauguay	36	36
	129	129

Majorité générale pour le Dr E. Laberge, 88

SOULANGES

M. Duckett. M. DeBeaujeu.

St-Clet	77	58
St-Télesphore	94	80
Côteau du Lac	76	111
St-Zotique	173	67
Soulanges	172	99
St-Polycarpe	234	130
	826	545
	545	

Majorité de M. Duckett, 281

NICOLET

M. Houde. M. Turcotte.

St-Brigitte des Sauts	82	2
St-Monique, No. 1	34	70
No. 2	69	21
No. 3	19	60
St-Léonard, No. 1	34	85
No. 2	14	34
St-Eulalie	40	23
St-Wenceslas, No. 1	58	56
No. 2	26	24
St-Célestin	37	103
Paroisse de Nicolet, No. 1	25	39
No. 2	26	61
Ville de Nicolet, No. 1	35	28
No. 2	30	78
St-Grégoire, No. 1	60	66
No. 2	33	96
Larochelle	26	13
St-Angèle de Laval	81	12
Béancour, No. 1	67	15
No. 2	67	80
St-Gertrude, No. 1	80	59
No. 2	60	13
St-Marie de Blanford	7	8
Gentilly, No. 1	95	50
No. 2	80	45
St-Pierre les Becquets, N. 1	45	45
" 2	29	36
" 3	58	62
St-Sophie de Lévrard	55	16
	1385	1334
	1334	

Majorité pour M. Houde, 51

ALLEMAGNE

L'empereur Guillaume a failli être assassiné par un nommé Hoedel, Prussien, qui lui a tiré plusieurs coups de pistolet, pendant que Sa Majesté faisait sa prome-

nade quotidienne avec sa fille, la grande duchesse de Bade, en revenant par l'avenue *Under der Linden*.

Il n'y a qu'une opinion touchant l'infamie excessive de ce crime, qui semble avoir été produit par la dernière et la plus dangereuse forme de la folie politique du communisme. Un flot de télégrammes de félicitations a envahi le palais de tous les points du monde. L'un d'eux, signé "Président de la République française, MacMahon," a produit une impression particulièrement favorable, comme témoignage de réprobation de cet outrage par la nation française tout entière.

RUSSIE

Le général Le Flô, l'ambassadeur français auprès de la Russie, ayant répondu à l'empereur moscovite qui lui demandait ce que ferait la France en cas de guerre entre l'Angleterre et la Russie, que la France resterait neutre, cette réponse aurait blessé l'empereur qui aurait manifesté son mécontentement avec une telle hauteur, que le général Le Flô aurait demandé immédiatement son rappel.

ANGLETERRE ET FRANCE

Tandis que la Russie semble prendre ombrage de la neutralité française, l'Angleterre se montre plus juste, et, au lieu de demander à la France un concours que celle-ci est fermement résolue à n'accorder à aucune des parties intéressées en cas de conflit, elle prend à tâche de dissiper les arrière-pensées que celle-ci pourrait concevoir sur les conséquences éventuelles de l'attitude de la Grande-Bretagne. D'après une dépêche du câble, le prince de Galles a donné au gouvernement français l'assurance que l'Angleterre ne prendrait aucune mesure relativement au canal de Suez sans l'avoir préalablement consulté. Cette déférence est un hommage à la loyauté de la France, et elle atteste que son opinion et ses intérêts ont assez de poids pour inspirer la considération et le respect.

AFFAIRES D'ORIENT

Les nouvelles sont à la paix ou à la guerre, comme on le voudra.

A.-B. LONGPRÉ.

NORTE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE

SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent est doute se procurer, est distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR et sera expédié à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.



LES FLEURS EN QUATRE SAISONS—LE PRINTEMPS

Une femme à imiter au Canada comme en France

Les journaux de Paris sont remplis d'éloges à l'adresse de Madame Dufaure, épouse du chef du gouvernement français, à l'occasion de la mort récente de cette femme distinguée.

Le concours immense des personnes qui, sur la nouvelle de la mort de Mme Dufaure, se sont rendues au domicile du président du Conseil, n'est pas seulement un hommage rendu à une vie toute de bienfaisance et de dévouement, pour une femme modestement et véritablement sainte; ce n'est pas seulement un témoignage de respect profond; mais c'est un enseignement sur le consolant effet que produit, parmi les hommes les plus divisés, le spectacle des grandes douleurs.

M. Dufaure a conquis tous les honneurs; sa situation élevée pendant sa longue carrière lui a fait ressentir toutes les joies que peut procurer le succès: au barreau, à la tribune parlementaire, à l'Institut, le président du conseil, le garde des sceaux de la République a trouvé dans les régions du pouvoir toutes les flatteuses jouissances que peuvent donner aux plus orgueilleux la grandeur et la gloire.

Or, ce respect, à qui doit-on le reporter? C'est à Mme Dufaure, qui a donné à son mari, à ses enfants, à sa famille le charme d'une inaltérable bonté, d'une distinction d'élite, et à tous ceux dont elle a allégé les douleurs, avec une modestie incomparable, le secours d'une bienfaisance muette et discrète, c'est-à-dire le témoignage du véritable dévouement à une sainte mission.

C'est véritablement un spectacle touchant, plein de grandeur, et comme un consolant allègement aux peines d'une vie agitée, que de suivre, en penseur, la carrière d'une femme qui, pendant plus de quarante ans, a circonscrit toute sa vie dans son foyer, lorsque cette existence, si haut placée, aurait pu la faire briller avec éclat, avec bruit, comme pour tant d'autres, au milieu du tourbillon mondain qui se résume par le mot de Shakespeare: *Much ado about nothing* (beaucoup de bruit pour rien).

Mme Dufaure a résolu un pieux problème de soutenir l'homme illustre dans ses travaux de député, d'avocat, de ministre, depuis l'année 1834, à tel point que, sans aucun doute, l'ordre strict et sévère, dans l'agitation extérieure de son existence politique, n'a fait un seul instant, pendant une si longue carrière, dévier l'homme privé de ses plus douces, de ses plus chères habitudes de la vie intérieure.

Certes, si la mission de la femme était ainsi comprise par toutes les femmes qui devraient soutenir, consoler, encourager le laborieux compagnon de leur existence; certes, le mariage ne trouverait que des admirateurs.

C'est donc, nous le répétons, un fait à signaler que la vie exceptionnellement dévouée de la femme du garde des sceaux, et nous devons lui rendre cet hommage.

Comme les divisions, les luttes, disons plus, les haines politiques tombent et s'effacent devant une pareille tombe!

ÉCHOS DE PARIS

On sait qu'il est d'usage, dans une certaine classe de la population parisienne, après la mort d'un parent ou d'un ami, de se réunir dans de grandes guinguettes, situées aux portes des cimetières. Là, une fois les derniers devoirs remplis, on boit, on mange. Le mets favori, traditionnel, est le lapin.

Dernièrement, la femme d'un ouvrier était à toute extrémité. Ce dernier, la tête dans ses mains, les coudes appuyés sur une table, paraissait plongé dans un abattement absolu.

Père, lui dit sa fille, en lui présentant un plat de la veille, veux-tu prendre quelque nourriture?

—Du lapin! fit-il en relevant la tête.
Faut pas en abuser!—Et désignant sa femme:—Dans quelques jours, va encore falloir en manger!

Depuis huit jours on voit, dans tous les bureaux de poste, chez tous les marchands de tabacs et dans une multitude d'autres boutiques, une petite affiche blanche portant ces mots: Vente de tickets.

Tickets, c'est ainsi qu'on appelle les petits carrés imprimés, du prix d'un franc, qui donneront le droit d'entrer à l'Exposition.

Mais pourquoi tickets? Est-ce que notre dictionnaire manque de mots français pour qualifier ce petit laissez-passer? Est-ce que billet, carte, coupon, et autre chose n'était pas aussi clair, aussi net que le mot anglais qui figure sur l'affiche officielle de notre Exposition?

Hier mercredi a eu lieu, au couvent de Sion, dans le faubourg Saint-Germain, la prise d'habit définitive de Mlle Thérèse Prévost-Paradol, seconde et dernière fille du regrettable écrivain. Quelques personnes très-intimes assistaient seules à cette cérémonie, présidée par M. l'abbé Lamazon, curé d'Auteuil, qui a adressé à la nouvelle religieuse une allocution très-touchante.

Mlle Thérèse Prévost-Paradol, qui n'a que vingt-deux ans, et qui est douée d'une beauté égale à sa rare intelligence, a été élevée dans ce même couvent, où l'une de ses tantes est depuis longtemps religieuse.

De cette famille, il ne reste plus aujourd'hui que trois femmes, toutes les trois dans le cloître: deux au couvent de Sion, et une dernière, sœur de Prévost-Paradol, confiée par l'ancien rédacteur des Débats à l'évêque d'Orléans, et religieuse dans un couvent de cette ville.

VARIÉTÉS

On demandait à une veuve:
—Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans les cours de votre existence?
Elle répond simplement:
—Mon mari!

M. de Calinaux enseigne l'histoire sainte à ses enfants:
—Jésus-Christ, pendant toute sa vie, a fait maigre le Vendredi-Saint, jour anniversaire de sa mort.

Au Parnasse, discussion entre deux poètes contemporains.
—Ce n'est pas mal; mais tu auras beau dire, voilà un vers qui a un pied de trop!
—Un pied de trop! s'écrie le poète indigné, mais malheureux, si j'avais un pied de trop, il y a longtemps que tu l'aurais reçu quelque part!

—Belle réponse.
—Comment, paresseux, disait un laboureur en réveillant son fils, tu dors encore, et le soleil qui est levé.
—Est-ce ma faute à moi, répondit le fils, si le soleil se lève avant le jour?

Dans un salon interlope, Mue R. qui gaspille volontiers sa jeunesse, sa beauté, sa santé, s'écrie:
—Ma foi, après moi la fin du monde!...
—Vous voulez dire du demi-monde! riposta un gentleman fourvoyé dans la maison.

—L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la Minerve. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 117: MM. L. O. P., Sberbrooke; T. Lafrenière, P. O. Giroux, J. L. P., S. Lafrenière et M. Toupin, Montréal; A. C., Saint-Jean; J. A. Cusson, Northampton, Etats-Unis; N. P., Sorel; Z. Delaunais et V. R. Gagnon, Québec.

Nous offrons nos plus sincères remerciements aux messieurs dont les noms suivent pour l'envoi de problèmes et autres matières concernant les Echecs: Faysse, père, Beauvoisin, France; J. W. Shaw, Montréal; J. A. Cusson, Northampton, Mass., Etats-Unis; A. C., Saint-Jean.

Nous lisons dans le Field, que, le 16 mars dernier, M. Blackburne, l'un des plus forts joueurs d'Echecs d'Angleterre, a donné une séance dans laquelle il a joué huit parties sans voir, à Moullet's Hotel, New-Gate. Cette séance excitait un intérêt plus vif que d'habitude, parce que M. Blackburne avait défié huit Clubs d'Echecs métropolitains. Son défi ayant été relevé, chacun de ces Clubs a désigné le plus fort de ses joueurs. M. Blackburne était très-bien disposé; il a joué avec un brio extraordinaire, et, finalement, a gagné sept parties; la huitième, contre M. Tarrant, a été nulle. L'assistance était nombreuse et choisie; elle a, à plusieurs reprises, manifesté son enthousiasme.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XXI.

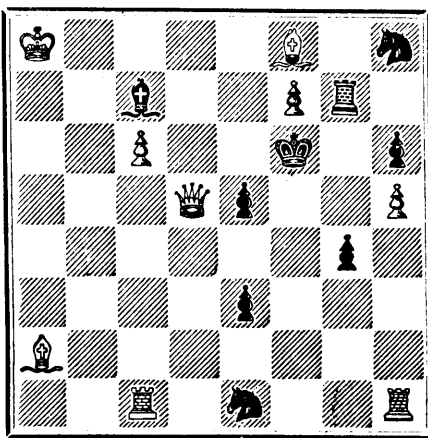
Craignez les Grecs et leurs présents: on vous offre une pièce pour vous en prendre une meilleure: un Pion pour se débarrasser d'une pièce gênante, pour se dégager, retirer la Dame au centre d'action.

Stratégie raisonnée.

PROBLEME No. 119.

Composé par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 117.

Blancs. Noirs.
1 R 2e F 1 R 2e D (A)
2 F 7e F 2 R joue.
3 F fait échec et mat. (A)
2 F 5e F 1 R 4e D
3 F fait échec et mat. 2 R joue.

32ÈME PARTIE

Jouée en Angleterre dans une séance sans voir, dans laquelle M. Blackburne conduisait simultanément huit parties.

(Défense Pétroff.)

Blancs. Noirs.
M. BLACKBURNE. M. C. SIMON.
1 P 4e R 1 P 4e R
2 C 3e F R 2 C 3e F R
3 F 4e F D 3 C pr. F
4 C 3e F D 4 C 3e F R (a)
5 C pr. F 5 P 4e D
6 F 3e C D 6 F 3e D (b)
7 P 4e D 7 P 3e R
8 Roquent 8 Roquent
9 F 5e C R 9 P 3e F D
10 P 4e F R 10 F 1er F D
11 P 5e F R 11 C D 2e D
12 D 1er R 12 D 3e C D
13 F 3e R 13 D 2e F D
14 F 4e F R 14 C 4e T R (c)
15 C pr. C 15 F pr. C
16 F 5e R 16 T D 1er R
17 D 4e T R 17 F pr. F
18 P pr. F 18 P 3e C R
19 P 4e C R 19 C 2e C R
20 P 6e F 20 C 3e R
21 T D 1er R 21 R 1er T
22 T 3e F R 22 T 1er C R (d)
Les Blancs font mat en 2 coups.

NOTES.

(a) C prend C est généralement adopté ici, mais cette continuation a été ébranlée par une récente analyse de l'Illustrated London News. Le coup du texte paraît être assez satisfaisant.
(b) Ici, j'aurais préféré F 2- R.
(c) La position des Noirs est très-embarrassée, et il est devenu difficile de trouver un bon coup; je pense que C 1er R était le moins mauvais.
(d) Désastreux. P 4e T R avant ou après l'échec est la seule ressource.
(Westminster Paper, notes par M. Potter.)

NAISSANCE

An Havre-aux-Maisons, îles de la Madeleine, le 17 janvier dernier, la dame de M. P.-L. JONAS, sous-percepteur de Douane, une fille.

AVIS

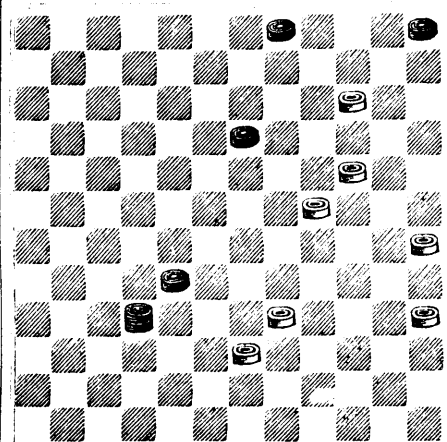
Les abonnés de L'Opinion Publique qui désireraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 125

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 123

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows list various chess pieces and their counts.

Solutions justes du Problème No. 123

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.
Montréal:—P. A. Sicard.
North Brookfield, Mass.—D. Pauzé.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Market price table for Montreal, May 17, 1878. Lists prices for various goods including flour, grains, legumes, dairy products, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, sheep, and pigs.

Table listing prices for different grades of hay and straw.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. ISMAN, Station D, New-York.

COLLECTEUR DEMANDÉ

ON DEMANDE un jeune homme de confiance et intelligent comme collecteur. La préférence serait donnée à quiconque aurait quelque expérience de la collection pour les journaux. Il faudra parler le français et l'anglais. S'adresser à G.-B. BURLAND, 5 et 7, rue Bleury.



AVIS.

VENDREDI prochain, étant l'anniversaire de Sa Majesté, ce Bureau et les trois Dépôts Postaux ne seront ouverts que de 8 à 10 HEURES A.M., et de 6 à 7 P.M.

Les dépêches de l'après-midi pour le Canada et les Etats-Unis seront fermées à 10 HEURES A.M., et celles du soir pour l'Est, l'Ouest, et l'Europe, à 7.30 HEURES P.M.

G. LAMOTHE, M. P.

Montréal, 21 mai 1878.



Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada

300 BANQUES D'EPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts, aux heures ordinaires des affaires des bureaux de Poste.

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargne de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargne de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque, et peut retirer son argent à la banque d'épargne de Bureau de Poste qui lui conviendra le mieux.

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 1^{er} juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Un état complet des règlements des banques d'épargne de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

Député-Maitre-Général des Postes.

Département des Postes, Ottawa, mai 1878.

9-21-6-191.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glacières bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante:

Prix délivrée chaque jour (double provision donnée le SAMEDI pour l'usage du Dimanche), depuis le 1^{er} Mai usqu'au 1^{er} Octobre 1878.

Table with 2 columns: Quantity and Price. Rows include 10 livres par jour pour la saison (\$4.00), 20 " " " " (5.00), 30 " " " " (6.00), 40 " " " " (8.00), 50 " " " " (10.00), 10 " " " pour un mois (1.25), 20 " " " " (1.75).

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE.,

149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame.

John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria. 9-14-8-178.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendra à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-32-139

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'Absorption vs. la Maladie.

Il est un fait bien établi que le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a fait le plus de guérisons. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a fait de bien chauds amis. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a été des faveurs plus rapides que tous les traitements du monde combinés ensemble. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac a guéri les maladies les plus chroniques du foie et de l'estomac. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac s'est montré le plus efficace dans une proportion de 19-20 dans toutes les maladies dont l'homme puisse être attaqué. Pour ceux qui sont le plus souvent affligés et qui souffrent des maladies périodiques du printemps, voilà le temps d'appliquer le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac; par là se sauvant d'un monde de troubles. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac fait sa propre loi à la nature, le principe de l'absorption. Les raisons en sont assez simples. Le Sachet est appliqué complètement sur les parties vitales, le foie et l'estomac et au centre du système nerveux qui pénètre dans les organes digestifs. Il contient des propriétés végétales, médicinales inoffensives qui absorbent dans le sang et l'estomac tous fluides vénéneux et détériorés. Le Sachet d'Holman pour le foie et l'estomac n'est pas une médecine patente, mais un principe scientifique. Le Sachet est de forme ovale de 4 par 9 pouces, 1/2 pouce d'épaisseur et rempli de composés végétaux médicaux fins. Il est suspendu à l'entour du cou et s'étend à travers du foie et l'estomac. Le Sachet d'Holman assure une guérison prompte pour les maladies de foie, attaques bilieuses, indigestion, dyspepsie, constipation, diarrhée, névralgie, rhumatisme, goutte, paralysie, sciaticque, lumbago, obstructions dans la colonne vertébrale, maladies des reins, maladies du cœur, fièvres intermittentes, fièvres romaines, jaunisse, maux de tête, etc. Des milliers de femmes sont prêtes à donner des certificats sur l'efficacité miraculeuse du Sachet dans les maladies particulières à leur sexe. Le Sachet d'Holman pour le foie est la découverte la plus étonnante du 19ème siècle, et fait sa marque dans l'histoire de la science médicale. On a reçu dix mille témoignages reconnaissant la vérité des avancés ci-dessus.

Lisez attentivement les témoignages recueillis :

Compagnie des Sachets d'Holman.

Messieurs, — Je suis bien aise de recommander le Sachet d'Holman pour la dyspepsie et la maladie du foie, parce qu'ayant souffert de cette maladie depuis quatre ans, j'ai été entièrement guéri. Je ne m'en suis servi que 30 jours.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Messieurs, — C'est avec un grand plaisir que je recommande le Sachet d'Holman. J'étais attaqué de dyspepsie pour les cinq dernières années, et après avoir fait usage du Sachet pendant trois jours, j'ai ressenti un grand soulagement, et je puis dire aujourd'hui que je suis entièrement guéri après avoir porté le Sachet pendant 30 jours.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Messieurs, — En tant que j'y suis concerné, votre Sachet m'a fait beaucoup de bien. Avant d'en faire usage, j'étais beaucoup troublé par la constipation et les maux de tête. Depuis que je l'ai porté, il y a six semaines, je n'ai eu que deux légers maux de tête, et mes intestins sont réguliers. Il paraît étonnant, et j'en remercie Dieu et vous comme son envoyé.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Messieurs, — C'est avec un véritable plaisir que je vous fais part du grand soulagement que j'ai reçu par votre Sachet. J'étais troublé par la dyspepsie et la constipation. J'ai essayé et les médecines et les remèdes, et cela sans succès. De fait, je n'en étais que plus malade. Je puis dire positivement que je suis guéri et n'ai jamais joui d'une meilleure santé. Tous ceux qui souffrent de ces maladies ne devraient pas manquer de faire l'essai du Sachet, car je suis positif qu'il les guérira.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Messieurs, — J'ai porté un de vos Sachets durant environ vingt jours, et il m'a guéri complètement d'une très-mauvaise attaque de dyspepsie. Du moment que l'on en a fait usage une fois, il parle pour lui-même, et est une vraie guérison dans le cas de dyspepsie. Je le recommande de tout mon cœur à tous mes amis qui souffrent de cette maladie. Respectueusement votre, etc.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Messieurs, — Après avoir porté votre Sachet durant deux semaines, je me sens un tout autre homme. Il y a quatre semaines que je l'ai mis, et je jouis maintenant d'une bonne santé. Je me ferai un plaisir de recommander votre Sachet aux personnes atteintes de maladies de foie, etc. Respectueusement votre, etc.

Compagnie des Sachets d'Holman pour le Foie.

Chers Messieurs, — C'est avec plaisir que je vous communique les bénéfices que j'ai retirés de l'usage de votre Sachet pour la fièvre et les maladies du foie. Dès le premier jour que je l'ai porté, la douleur m'a laissé et je me trouvais soulagé. Il a aussi agi sur mes intestins comme un charme, et je suis reconnaissant au Très-Haut que mon attention ait été attirée sur le Sachet et sur vous. Je suis certainement devenu votre missionnaire pour votre Sachet et vos Emplâtres.



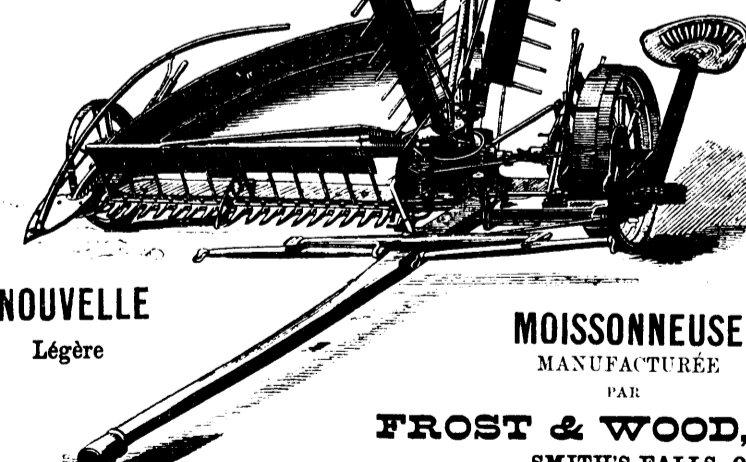
TRADE MARK.

COMPAGNIE DES SACHETS D'HOLMAN POUR LE FOIE, 301, rue Notre-Dame, Montréal.

MONTURE EN

Fer battu et en Acier

NE PESE QUE 650 LIVRES.



NOUVELLE Légère

MOISSONNEUSE MANUFACTURÉE PAR

FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONT.

Quiconque désirerait se procurer une MOISSONNEUSE ou des instruments réellement de première classe, est invité à venir s'assurer de nos prix et connaître nos conditions. Aussi, Faucheuses, Rateaux à cheval, Moulins à Battre, Rouleaux de Terre, Grubbeurs à Roues, etc., etc.



Nous aurons cet été des Lames, etc., pour n'importe quelle FAUCHEUSE en usage dans le Canada. Donnez des ordres immédiatement pour être certain de les avoir à temps.

LARMONTH & FILS,

AGENTS GÉNÉRAUX POUR FROST & WOOD

Pour la province de Québec, 33, Rue du Collège, MONTRÉAL.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 9-19-52-189

LONGPRÉ & DUGAS

AVOCATS,

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE, MONTREAL.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

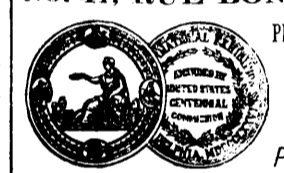
Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

Avndre chez tous les Pharmaciens.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION

DU CENTENAIRE

A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avonssigné.

- G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D.
H. Trudel, " J. G. Bibaud, "
C. F. Painchaud, " H. Pelletier, "
J. L. Leprohon, " E. Robillard, "
C. Ricard, " R. Gariépy, "
J. A. Crevier, " M. Ethier, "
Jos. Gagnon, " M. Meunier, "
8-20-52-118

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

OFFRE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1^{er} juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE et 7, rue Bleury, Montréal.

Jos. KOUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES, No. 333, Rue Saint-Laurent, 3 m. MONTREAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE TYPOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS